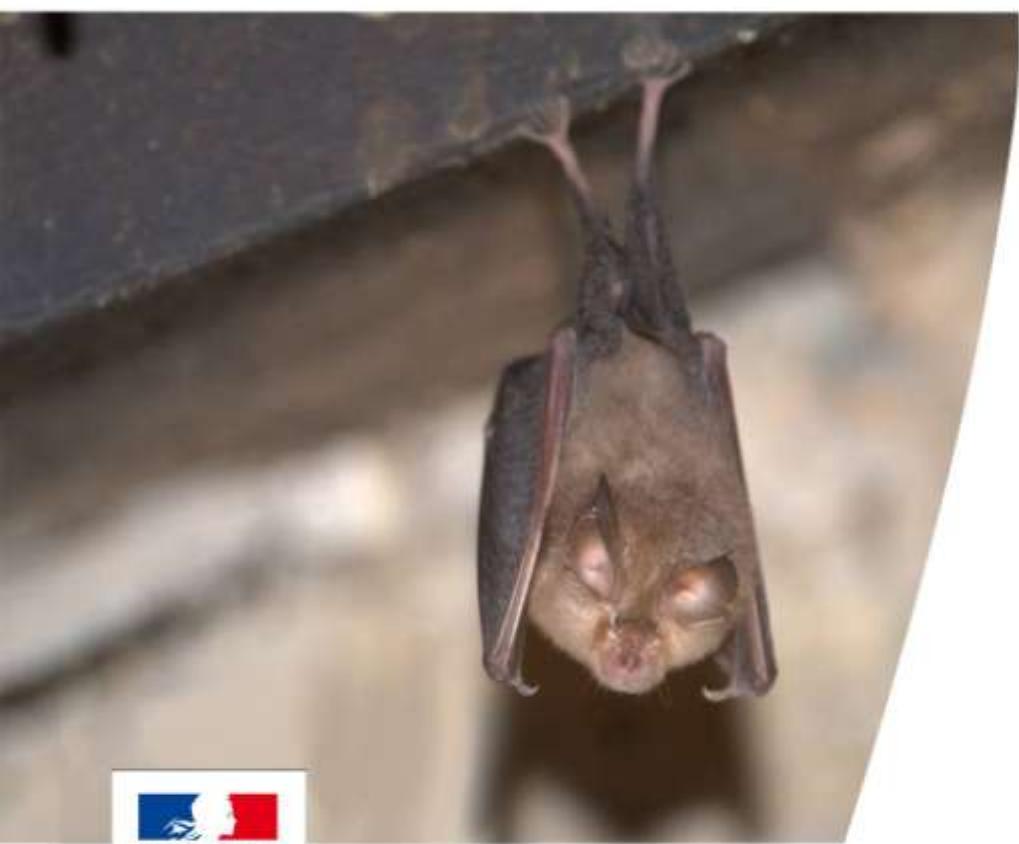




Plan régional d'actions en faveur des Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bilan technique 2009-2014



Ressources, territoires, habitats et logement

Énergie et climat Développement durable

Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Énergie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr



Groupe **GCP** Chiroptères de Provence

Bureau : Rue Villeneuve, 04230 St-Etienne-les-Orgues

Tel : 04.86.68.86.28

Agrément Protection de l'Environnement : n°2014-848 bis

PLAN REGIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

PACA

BILAN technique 2009 - 2014

Décembre 2016

Coordination	GCP Ariane BLANCHARD
Rédaction	GCP Ariane BLANCHARD & Emmanuel COSSON
Pour le compte de	DREAL PACA & Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Financeur	DREAL PACA & Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Cofinancement GCP	OUI
Relecture	Delphine QUEKENBORN & Anne-laure JUBERT
Citation	Blanchard A. & Cosson E., 2016. PLAN REGIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES bilan technique 2009-2014. GCP. DREAL & REGION PACA. 116 pages
Contact pour ce dossier	ariane.blanchard@gcprovence.org
Illustrations	Alexis Nouailhat
Référence interne	PRACFonct
Données sensibles	NON

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères est une déclinaison du Plan National d'Actions Chiroptères, programme du :



Pilotage et coordination financés par la DREAL PACA et le Conseil Régional PACA et le GCP (autofinancement) :



Région

Provence
Alpes
Côte d'Azur



Coordonné par :



Et des partenaires techniques des programmes annuels :



Parc naturel régional du Luberon



Parc naturel régional du Verdon



Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



Projet Parc naturel régional de la Sainte-Baume



Parc naturel régional des Baronnies Provençales



Parc naturel régional de Camargue



Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



partenaire
Parc national du Mercantour



partenaire
Parc national de Port-Cros



partenaire
Parc national des Ecrins



De nombreux autres partenaires ont permis la réalisation d'actions répondant à la stratégie régionale PRAC. Ils sont cités dans chacune des fiches actions détaillées.

Qu'ils soient ici tous remerciés !

SOMMAIRE

SOMMAIRE	7
I. INTRODUCTION	9
II. BILAN TECHNIQUE DES ACTIONS.....	10
III. OUTILS DE COMMUNICATION	108
IV. BILAN FINANCIER	111
V. GOUVERNANCE	112
VI. SYNTHESE ET PERSPECTIVES	115

I. Introduction

Suite au premier plan de restauration Chiroptères mis en œuvre sur la période 1999-2003, un second **Plan national d'actions** (PNA) a été rédigé pour la période 2009-2013. Ce deuxième Plan s'attache à la conservation de la totalité des espèces présentes en France métropolitaine. Son objectif phare est lié aux **actions de protection**. Après évaluation du premier plan, le second a été amélioré par l'impulsion d'une meilleure implication du niveau régional. L'objectif était d'élaborer une stratégie d'avantage en accord entre les différentes parties, afin de permettre une meilleure participation et interactivité des partenaires lors de la réalisation du Plan. Ainsi, la première action du PNA prévoit une déclinaison en plan régional dans chacune des régions de France métropolitaine.

En région PACA, une première structuration de la conservation des Chiroptères à l'échelle régionale a été évoquée dès 2003. Un projet de réserve naturelle éclatée pour les sites cavernicoles majeurs connus avait alors été rédigé mais est resté sans suite. Le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) s'est par la suite orienté vers des modalités de protection et de gestion au cas par cas. Afin de structurer l'action régionale de conservation des chauves-souris, il devenait nécessaire de hiérarchiser les enjeux et les priorités d'interventions, formalisés au sein d'une **stratégie régionale**.

Dans ce contexte, le GCP a sollicité la DREAL pour élaborer un Plan régional d'actions (PRAC) qui définit les grands axes de conservation des Chiroptères à mettre en œuvre à l'échelle de la région. Parallèlement, la Région a construit la Stratégie Globale pour la Biodiversité PACA (SGB), validée en juin 2014. Dès sa construction, cette stratégie s'appuie sur le PRAC pour mettre en œuvre son volet Chiroptères.

Contrairement aux plans régionaux d'autres régions, le document PRAC PACA est une stratégie régionale d'actions pour les Chiroptères. C'est une déclinaison régionale du PNA et une déclinaison Chiroptères de la SGB. Ce plan s'appuie donc sur les priorités définies par le PNA, tout en prenant en compte les spécificités du territoire et de ses acteurs. Son objectif est d'agir pour la conservation des espèces de chauves-souris et d'amorcer une restauration de leurs populations. 55 actions réparties en 5 enjeux majeurs ont été identifiées afin de répondre aux objectifs de conservation des populations.

L'élaboration du document stratégique a débuté en 2007 et a été validé en 2011. Dès 2007, certaines actions pilotes étaient menées. Depuis, le GCP coordonne le Plan régional d'actions en faveur des Chiroptères en région PACA, piloté par la Région et la DREAL. Chaque année, un programme d'actions s'appuyant sur cette stratégie est établi avec les financeurs et d'autres actions répondant à la stratégie régionale sont mises en œuvre via d'autres financements.

Rappel des enjeux du plan régional PACA 2009-2014 :

1. Conserver les gîtes
2. Conserver les habitats de chasse et les routes de vol
3. Lutter contre les causes de mortalité et de régression directes et indirectes
4. Mieux connaître la biologie et l'écologie locale des Chiroptères
5. Communiquer et échanger

L'objectif principal de ces 6 années a été la conservation des gîtes à espèces prioritaires du PRAC, principalement d'enjeux internationaux et nationaux.

Ce document présente le bilan technique des 6 ans de mise en œuvre de la stratégie (2009 à 2014).

II. Bilan technique des actions

1. Bilan général

Fin 2014, sur les 55 actions, 80% des actions sont débutées et 56% des actions sont en cours de mise en œuvre (figure 1). Il s'agit d'un baromètre d'avancement, le plan étant une stratégie toutes les actions n'ont pas été programmées entre 2009 et 2014. Les actions sont mises en œuvre en fonction de leur priorité mais également des opportunités de financement ou en réponse à des sollicitations jugées prioritaires.

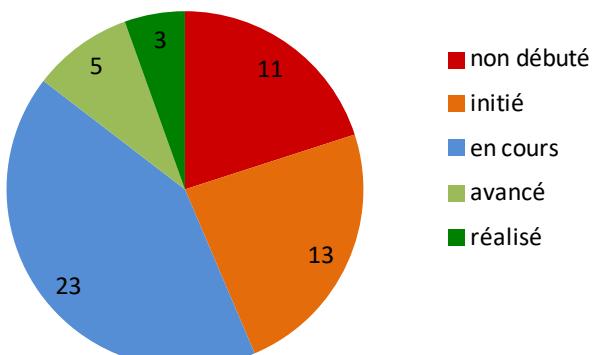


Figure 1 : État d'avancement des actions fin 2014 (en nombre d'actions)

L'avancement est différent en fonction des 5 enjeux du plan. Toutes les actions des enjeux « conserver les gîtes » et « lutter contre les causes de mortalité » sont débutées et 50% d'entre elles sont en cours d'avancement. La mise en œuvre de ces actions, souvent due à des urgences de conservation, témoigne de l'important travail à mener lié aux menaces sur les gîtes ou de mortalité directe. Ces thématiques ont mobilisé les acteurs au détriment d'autres thématiques d'avantage de fond.

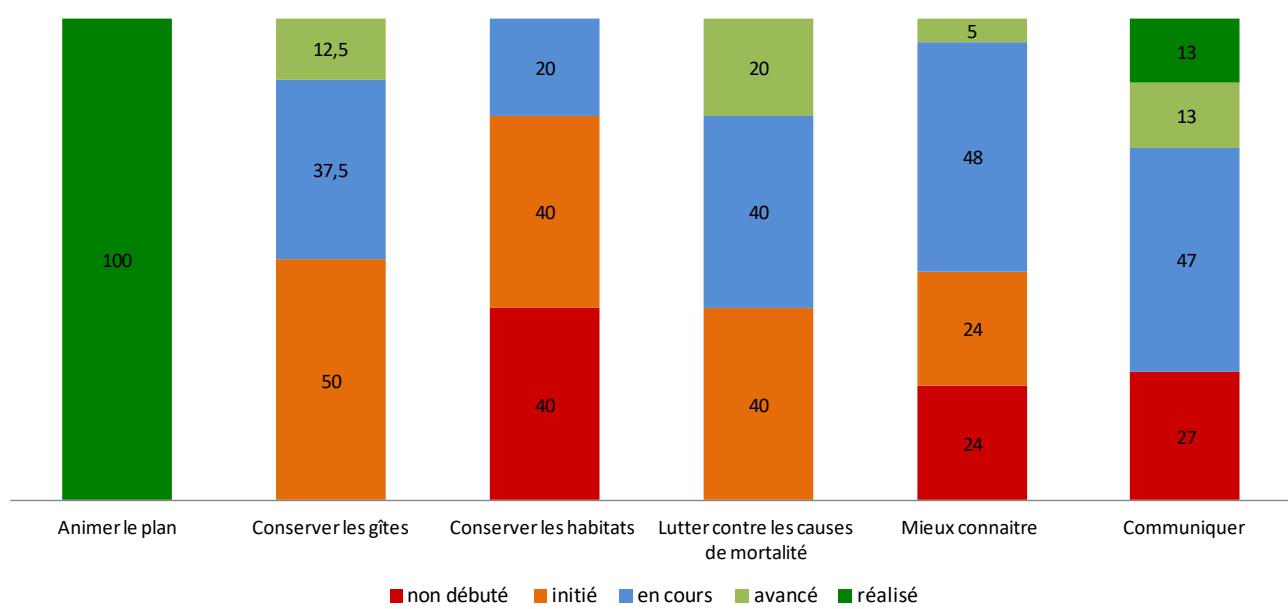


Figure 2 : État d'avancement des actions par enjeu du plan fin 2014 (en pourcentage)

Les tableaux des pages suivantes présentent la liste des actions et leur état d'avancement ainsi que la page correspondant à la fiche bilan de l'action. Certaines actions non débutées ou initiées non pas de fiche bilan correspondante.

Enjeux	N° action	Intitulé des fiches actions	Priorité	États d'avancement	Page
	Action " 0 "	Animation du Plan régional d'actions	1	réalisé	16
Conservation des gîtes	ConsGîte_A	Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires	1	avancé	18
	ConsGîte_B	Accompagnement et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères	1	en cours	22
	ConsGîte_C	Maîtrise foncière de gîtes et sites majeurs à Chiroptères	1	initié	-
	ConsGîte_D	Création et gestion d'un réseau d'observateurs propriétaires de colonies en bâtis	1	initié	-
	ConsGîte_E	Protection règlementaire des sites majeurs et/ou à risque	1	en cours	26
	ConsGîte_F	Protection physique des sites majeurs	2	en cours	29
	ConsGîte_G	Conservation du réseau cavernicole de PACA	1	initié	32
	ConsGîte_H	Conservation et gestion des falaises occupées par les Chiroptères	3	Initié	35
Conservation des habitats	ConsHab_A	Livret technique pour la prise en compte des Chiroptères dans les évaluations environnementales des PLU et SCOTT	1	non débuté	-
	ConsHab_B	Gestion des habitats de chasse du Murin de Capaccini	1	non débuté	-
	ConsHab_C	Gestion des habitats de chasse à Chiroptères	2	initié	-
	ConsHab_D	Conservations des arbres gîtes et habitats forestiers à Chiroptères	1	en cours	37
	ConsHab_E	Expertise environnementale d'exploitations agricoles et mise en œuvre de mesures favorables aux Chiroptères	3	initié	39
Causes de régressions	Reg_A	Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact des éoliennes sur les Chiroptères	1	avancé	41
	Reg_B	Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact du trafic routier sur les Chiroptères	2	en cours	43
	Reg_C	Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact de la sécurisation des carrières et des mines sur les Chiroptères	1	initié	47
	Reg_D	Mise à jour de la cartographie d'alerte sur la sensibilité des Chiroptères face à certaines menaces	1	non débuté	-
	Reg_E	Mise en œuvre de mesures d'évitement d'impact de la pollution lumineuse sur les Chiroptères	3	en cours	48

Enjeux	N° action	Intitulé des fiches actions	Priorité	États d'avancement	Page
Connaissances	Conn_A	Prospection de cavités en hiver	2	en cours	51
	Conn_B	Prospection des secteurs régionaux à fort déficit de connaissance	2	en cours	54
	Conn_C	Baguage des Petits Rhinolophes du plateau de Vachères	2	non débuté	-
	Conn_D	Repérage des zones forestières favorables aux gîtes arboricoles pour les Chiroptères	1	en cours	56
	Conn_E	Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie du Murin de Bechstein en zone méditerranéenne et Alpes du Sud (hors études « territoires de chasse »)	2	en cours	59
	Conn_F	Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie de la Barbastelle d'Europe en zone méditerranéenne et Alpes du Sud (hors études « territoires de chasse »)	2	en cours	-
	Conn_G	Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie de l'Oreillard montagnard (hors études « territoires de chasse »)	3	non débuté	-
	Conn_H	Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie des petits Myotis forestiers en zone méditerranéenne et Alpes du Sud (hors études « territoires de chasse »)	3	en cours	61
	Conn_I	Prospection en bâti et sensibilisation des habitants : programme Villes et Villages	1	en cours	63
	Conn_J	Amélioration des connaissances sur la migration de la Pipistrelle de Natusius	3	non débuté	-
	Conn_K	Identification des sites de swarming	3	initié	-
	Conn_L	Suivis et évaluation des impacts liés aux opérations de démoustication	2	en cours	65
	Conn_M	Élaboration d'une méthode d'expertise des falaises	1	initié	-
	Conn_N	Évaluation des effets des avermectines sur les populations d'insectes	1	avancé	67
	Conn_O	Amélioration des connaissances en génétique des populations de plusieurs espèces de Chiroptères	3	initié	69
	Conn_P	Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie	1	en cours	71
	Conn_Q	Prospection de nouvelles colonies de Rhinolophe euryale	1	non débuté	-
	Conn_R	Prospection de nouvelles colonies de Grande Noctule	3	non débuté	-
	Conn_S	Réalisation d'un atlas de répartition des Chiroptères de PACA	1	initié	74
	Conn_T	Amélioration des connaissances sur les territoires de chasse de plusieurs espèces de Chiroptères	1	en cours	76
	Conn_U	Amélioration des connaissances sur le régime alimentaire des Chiroptères	2	initié	79

Enjeux	N° action	Intitulé des fiches actions	Priorité	États d'avancement	Page
Communication	Comm_A	Réalisation de livrets techniques de conseils pour la gestion des habitats à Chiroptères	1	non débuté	-
	Comm_B	Edition du « P'tit Rhino », lettre d'information sur le Petit Rhinolophe	1	en cours	82
	Comm_C	Réalisation de films documentaires sur les Chiroptères	1	avancé	84
	Comm_D	Animations scolaires	1	en cours	88
	Comm_E	Exploitation d'expositions régionales dans les lieux d'exposition régionaux	1	en cours	90
	Comm_F	Exploitation d'expositions régionales dans les agglomérations concernées par N2000	2	en cours	92
	Comm_G	Mise en place de dispositifs vidéo permettant la vision en temps réel de colonies de chauves-souris	3	non débuté	-
	Comm_H	Guide technique sur une utilisation des vermifuges favorable aux Chiroptères	1	réalisé	94
	Comm_I	Formation des gestionnaires de falaises	1	non débuté	-
	Comm_J	Formation des gestionnaires de milieux forestiers	1	en cours	96
	Comm_K	Formation des gestionnaires de l'environnement	1	en cours	98
	Comm_L	Élaboration d'une liste rouge des Chiroptères de PACA	1	non débuté	-
	Comm_M	Réalisation d'animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris	2	avancé	101
	Comm_N	Réalisation d'une plaquette de présentation du Plan Régional d'Actions PACA	1	réalisé	104
	Comm_O	Améliorer les activités du réseau SOS Chauve-souris	1	en cours	106

Tableau 1 : liste des actions en fonction de leur état d'avancement

2. Bilan par action

Préambule : guide de lecture des fiches bilan

FICHE ACTION *numéro fiche action*

Nom fiche action

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	<i>n° de l'action nationale</i>
Enjeu	<i>Enjeu concerné parmi les grands enjeux : Favoriser la réussite du Plan ; Conservation des gîtes ; Conservation des habitats ; Causes de régression ; Connaissance ; Communication</i>
Degré de priorité	<i>Degré de priorité initial : 1, 2 ou 3</i>
Pilote de l'action	<i>Structure en charge de la coordination de l'action avec et auprès des partenaires</i>
État d'avancement	<i>État d'avancement au 31/12/2014 : non débuté, en œuvre (initié, en cours et avancé) et achevé</i>

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Résumé initial de l'action.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Actions mises en place (type et description) dans les programmes annuels du PRAC

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

Outils mis en place pour évaluer la réussite de l'action

❖ Autres programmes connus

Actions mises en place (type et description) via d'autres programmes connus.

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

Outils mis en place pour évaluer la réussite de l'action

Indicateurs globaux 2009-2014

Outils mis en place pour évaluer la réussite globale de l'action

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

Structures partenaires ayant participé à la mise en œuvre de réalisations prévues dans les programmes annuels du PRAC.

❖ Intervenants techniques autres programmes

Structures ayant réalisé des missions via d'autres programmes connus qui contribuent à la mise en œuvre de cette action de la stratégie PRAC.

❖ Partenaires financiers PRAC

Structures partenaires ayant participé au financement de la mise en œuvre des programmes annuels du PRAC.

❖ Intervenants financiers autres programmes

Structures ayant financé des réalisations via d'autres programmes connus qui contribuent à la mise en œuvre de cette action de la stratégie PRAC.

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Les limites rencontrées pour une mise en œuvre optimale de l'action

Perspectives

Pistes futures envisagées permettant de poursuivre la dynamique des actions mises en place.

FICHE ACTION Action " 0 "

Animation du Plan régional d'actions

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°1
Enjeu	Favoriser la réussite du Plan
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	avancé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Recruter une personne au sein de la structure animatrice du Plan, chargée de coordonner administrativement et techniquement le Plan régional d'actions et évaluer sa mise en œuvre. Il lui incombe aussi d'accompagner la réalisation des actions transversales et de niveau régional du Plan.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Montage budgétaire du poste ;
- ✓ Définition d'une fiche de poste ;
- ✓ Recrutement d'un coordinateur (Céline Faure) en 2011 ;
- ✓ Remplacement du coordinateur (Ariane Blanchard) en 2013 ;
- ✓ Formation du coordinateur ;
- ✓ Dépôt chaque année (2011 à 2014) d'une demande de financement du poste auprès de la DREAL et du Conseil régional.

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Création et pérennisation d'un poste : oui

❖ Autres programmes connus

Aucune

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Création et pérennisation d'un poste : oui

Partenaires

- ❖ **Partenaires techniques PRAC**
 - Groupe Chiroptères de Provence
- ❖ **Partenaires financiers PRAC**
 - DREAL PACA
 - Conseil régional PACA
 - Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Le poste d'animateur du plan a été créé en juin 2011, soit deux ans après la période de prise en compte du Plan d'actions (2009-2014). Ce poste a été occupé de juin 2011 à aout 2012, puis a été vacant pendant quatre mois avant d'être pourvu à nouveau en janvier 2013. Il a donc fallut former un coordinateur à deux reprises et que celui-ci prenne le temps nécessaire de prise en main de l'outil plan d'action.

Perspectives

L'arrivée de l'animateur du Plan a permis de dynamiser la mise en place d'un réseau de partenaires et d'intégrer de nouveaux partenaires sollicités. Afin de permettre la poursuite de cette structuration, ce poste est à pérenniser dans un prochain Plan.



Oreillard roux © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION ConsGîte_A

Suivi des gîtes majeurs de PACA et des territoires

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°13, 14
Enjeu	« Conservation des gîtes » : suivi des principales populations de Chiroptères de PACA ainsi que leur évolution dans le temps pour une meilleure conservation des gîtes
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Animateur du Plan
État d'avancement	avancé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Collecter des données régulières et à long terme sur les populations de Chiroptères présentes dans les principaux gîtes de PACA (environ 70 sites majeurs).

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Coordination des suivis

- ✓ Désignation de responsables de suivi de gîte pour chaque gîte à espèces prioritaires du PRAC ;
- ✓ Rencontre de cadrage avec des gestionnaires réalisant des suivis ;
- ✓ Réunions avec les partenaires locaux dans les départements des Hautes-Alpes (2012) et des Alpes-Maritimes (2012) pour faire le point sur la liste des gîtes majeurs et désigner des responsables pour le suivi de ces sites ;
- ✓ Coordination des suivis hivernaux et estivaux ;
- ✓ Coordination du suivi printanier et automnal du transit des minioptères de schreibers de 2011 à 2014 ;
- ✓ Mise en place de documents de cadrage : protocole du suivi de gîte majeur, charte du responsable de suivi de gîte, fiche descriptive de gîte type (2013-2014).

2. Structuration des informations sur les gîtes

- ✓ Hiérarchisation des gîtes selon l'indice de hiérarchisation actualisé par le PNA en 2013 (2013-2014) ;
- ✓ Création d'une base de données et d'une couche SIG des gîtes majeurs régionaux (2014) ;
- ✓ Mise à jour des connaissances sur des gîtes (historique, recherche de données anciennes, questionnements personnes ressources) ;
- ✓ Cartographie des gîtes majeurs (2014) ;
- ✓ Rédaction de fiches de gîtes (essentiellement 04 et 06).

3. Réalisation des suivis

- ✓ Réalisation de suivis de nombreux sites à espèces prioritaires du PRAC non suivis par ailleurs dans un autre programme ;
- ✓ Mise en place d'une convention cadre avec EDF Méditerranée pour autoriser l'accès aux propriétés EDF dans le cadre de suivis et de prospections Chiroptères (juin 2014).

4. Synthèse

- ✓ Collecte et centralisation des données ;
- ✓ Synthèse des suivis (2013, 2014) ;
- ✓ Mise à jour des effectifs régionaux des espèces annexe II de la directive Habitats Faune Flore (2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Documents de cadrage produits : 3
- ✓ Nombre de gîtes à espèces prioritaires dont le suivi est coordonné : 184 (fin 2014)

❖ Autres programmes connus

1. Mise en place d'une stratégie régionale des suivis de gîtes à Chiroptères (2013-2014)

2. Réalisation de suivis prioritaires

Exemples de suivis fins réalisés sur des sites majeurs (non exhaustif) :

- ✓ Réalisation et synthèse des suivis de gîtes majeurs du territoire du Parc naturel régional du Verdon (2012 et 2013) ;
- ✓ Suivi annuel des effectifs de Chiroptères, de température et d'hygrométrie dans les caissons du Pont rouge – Eygliers, 05 (2013-2014) ;
- ✓ Étude de la fréquentation Chiroptères et humaine de la Grotte aux Chauves-souris – Esparron-de-Verdon, 04 (2011-2012) ;
- ✓ Étude de l'utilisation en période estivale et automnale par les Chiroptères de la Grotte de Tremens – Guillaumes, 06 (2012-2013) ;
- ✓ Étude de la fréquentation par les Chiroptères de la Grotte du Chat – Daluis, 06 (2012-2013) ;
- ✓ Suivi et protection de la Grotte de l'église - Baudinard, 83 (2011-2014) ;
- ✓ Suivi annuel de la Grotte des Arpians, 13 (2009-2010).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Document de cadrage produit : 1

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Documents de cadrage produits : 4
- ✓ 144 gîtes à espèces prioritaires suivis au moins une fois (en 2013, meilleure année de réalisation de suivis) / 184 gîtes à espèces prioritaires coordonnés
- ✓ 106 gîtes majeurs à espèces prioritaires suivis au moins une fois (en 2013, meilleure année de réalisation de suivis) / 125 gîtes majeurs à espèces prioritaires coordonnés

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

Structures ayant participé à la réalisation des suivis de sites sur au moins une année :



- **Groupe Chiroptères de Provence**
- **CEN PACA**
- LPO PACA
- SFEPM
- ONF
- **CDS 06**
- CDS 83
- **Parc National du Mercantour**
- **Parc National de Port-Cros**
- **Parc National des Écrins**
- Parc National des Calanques
- **Parc naturel régional du Luberon**
- **Parc naturel régional de Camargue**
- **Parc naturel régional du Verdon**
- Parc naturel régional des Baronnies Provençales
- Parc naturel régional des Alpilles
- Projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

*en gras les structures responsables de suivis

- Grand Site Sainte-Victoire
- **Communauté de Communes CIANS-VAR (animateur N2000)**
- **Commune de Chorges (animateur N2000)**
- **SMIGIBA (animateur N2000)**
- **Commune de Saint-Julien en Beauchêne (animateur N2000)**
- **Communauté de Communes du Guillestrois (animateur N2000)**
- Commune de Montauroux
- Toulon Provence Méditerranée
- **Bénévoles indépendants**
- Biomeo
- BRGM
- ONCFS
- Conservatoire du Littoral

❖ **Partenaires financiers PRAC**

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA

- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- Conseil régional PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL PACA
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conservatoire du Littoral
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- DIRMED
- SMAVD (dont crédits Natura 2000)
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional des Baronnies Provençales (crédits DREAL Rhône-Alpes)
- Parc naturel régional du Verdon (crédits européens FEDER, Conseil

- général des Alpes-de-Haute-Provence, Conseil général du Var, DREAL et Conseil régional PACA)
- Conseil général du Vaucluse
- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- ONF
- Communauté de Communes Cians Var Valberg (crédits Natura 2000)
- SIIVU Siagne (crédits Natura 2000)
- SMAEMV (crédits Natura 2000)
- PNR Luberon (crédits Natura 2000)
- DDTM13
- Grand Site Sainte Victoire (crédits Conseil général des Bouches-du-Rhône, DREAL PACA et Conseil régional PACA)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Bien que des gîtes soient suivis chaque année depuis 20 ans, la réelle structuration du réseau de suivis PRAC a débuté avec l'arrivée de la coordinatrice du Plan, en 2011. En 2013 et 2014, l'effort de

suivi a été accru en comparaison des années précédentes et plusieurs nouvelles structures partenaires ont été associées à l'action. Le résultat des suivis 2013 est le plus important jamais réalisé depuis la création du GCP en 1995 et depuis la mise en place du PRAC en région PACA. Cette amélioration a été rendue possible par la mobilisation de deux principaux financements, le PRAC PACA (Conseil régional, DREAL et GCP) et un financement spécifique Natura 2000 (DREAL PACA et GCP) qui ont permis la structuration du réseau en 2013-2014, sa coordination et la compilation des données.

En 2013, 105 des 125 gîtes majeurs de PACA et 38 autres gîtes non majeurs ont été suivis sur les 6 départements de la région PACA. Cependant, le suivi d'un gîte nécessite bien souvent plusieurs sorties de suivi au cours de l'année, suivant les périodes d'occupation connues du gîte. Par exemple, le gîte d'Orgon d'intérêt international nécessite au moins 4 suivis par an (hibernation, transit printanier, reproduction, transit automnal), soit 8 jours.homme au minimum car deux observateurs sont nécessaires lors de chacun des suivis (pour des raisons de sécurité et de comptage simultané des deux sorties du gîte notamment). Les 105 gîtes majeurs qui ont été suivis au moins une fois en 2013 n'ont pas pu être tous suivis à chacune de leurs saisons d'occupation par les Chiroptères connues. Par ailleurs, le suivi d'un gîte nécessite souvent l'intervention de plusieurs personnes, impliquant l'accompagnement de bénévoles. En 2013, le bénévolat valorisé du GCP relatif au suivi de gîtes représente plus de 700 heures de bénévolat déclarées par une soixantaine de bénévoles mais il est en réalité bien supérieur.

Une difficulté liée à la diffusion de l'information concernant les gîtes prioritaires suivis est apparue. D'après Touroult J. & al. (2014) : « Les atteintes à la biodiversité résultent généralement d'une méconnaissance de ce patrimoine et il est donc dans l'intérêt général de communiquer largement les informations sur sa localisation. Les données sensibles constituent une exception. Elles sont définies comme des données particulières qui ne doivent pas être largement diffusées pour éviter de porter atteintes aux éléments qu'elles concernent (espèce, habitat ou élément géologique) ». Les gîtes majeurs à minima sont considérés comme « données sensibles » en raison de la concentration d'effectif d'espèces protégées qui s'y trouve, de la sensibilité des espèces, de la facilité à leur porter une atteinte directe, de l'effet biologique fort en cas d'atteinte et aussi du contexte lié à la relation parfois sensible avec le propriétaire foncier ou l'exploitant des lieux. La chiroptérologie est une discipline difficile et les chauves-souris ne se laissent pas observer facilement. Un nombre croissant de naturalistes passionnés se forment et recherchent des sites où observer des chauves-souris. Dans ce contexte, une diffusion des localisations des gîtes de concentration des animaux est un réel problème et un risque à prévenir. Les menaces sont nombreuses, il n'est pas nécessaire d'en ajouter sur les sites non protégés. Une réflexion et une prise de position du MNHN sur le sujet a été produite en 2014 et apporte des éléments nouveaux. <http://www.naturefrance.fr/actions/groupe-de-travail-donnees-sensibles>

Perspectives

Cet effort de structuration des suivis de gîtes majeurs est à poursuivre dans les années à venir, à la fois pour multiplier le nombre de gîtes suivis mais aussi le nombre de suivis réalisés par gîte. L'objectif recherché est que chacun des 125 gîtes majeurs bénéficie d'un suivi à moyen et à long terme. La stratégie de suivi est à améliorer afin d'optimiser l'effort de suivi. La finalité est de disposer d'un indicateur d'évolution des populations de chauves-souris régionales et nationales pour les espèces Annexe II non prises en compte à ce jour par le MNHN dans le cadre de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Une réflexion collective devra être menée sur le caractère sensible des données de gîtes majeurs et de la modalité de diffusion de l'information.

FICHE ACTION ConsGîte_B

Accompagnement et conventionnement des propriétaires dans la préservation de sites à Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°2
Enjeu	« Conservation des gîtes » : maintenir des gîtes à enjeux pour les Chiroptères dans des propriétés privées ou publiques et assister les propriétaires pour favoriser leur cohabitation avec les colonies présentes chez eux
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Engager une démarche de conservation à moyen terme. Assurer un rôle de conseil et d'expertise auprès des propriétaires pour favoriser le maintien des colonies présentes chez eux.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Conventions refuges

- ✓ Coordination de l'opération « Refuges Chauves-souris » en région PACA (<https://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm>) ;
- ✓ Mise en place de conventions refuge :
 - mairie de St Tropez, 83 (2012) ;
 - gîte de Pélicier, 04 (2013) ;
 - gîte de Viens, 84 (2014).

2. Accompagnement

- ✓ Accompagnement pour l'aménagement du gîte de Capelude, 83 (2012) ;
- ✓ Accompagnement pour la modification des aménagements du gîte de la Grotte des Espagnols, 13 (2010 et 2012) ;
- ✓ Concertation et conseils pour l'aménagement du Moulin Delestic – Reillanne, 04 (2012) ;
- ✓ Conseils pour l'aménagement du gîte de Pichovet, 04 (2013) ;
- ✓ Concertation et conseils pour la modification des fermetures du gîte de Massel, 84 (2013) ;
- ✓ Concertation pour l'aménagement du château de Buoux en vue de le rendre favorable à l'accueil d'une colonie de reproduction de Grand rhinolophe de Massel, 84 (2013-2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes sous convention (signées) : 3
- ✓ Nombre de gîte en accompagnement : 7

❖ Autres programmes connus

1. Conventions de gestion/conservation

GCP

- ✓ Convention de partenariat pour la conservation de la colonie de Petit rhinolophe de la Chapelle Notre Dame de Buyei – Guillaumes, 06 (2011) ;
- ✓ Convention pour la gestion et la protection de la Grotte aux chauves-souris – Esparron-de-Verdon, 04 (2009).

PNRC

- ✓ Convention de gestion de la cabane de Rousty - Arles, 13 (2012).

CEN PACA

- ✓ Convention pour la gestion du site des carrières de Mercurotte, 13 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de Cancelade, 13 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site du Moulin de la Fuby, 06 (2011) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site des Taillades, 83 (2013) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de la Baume-Granet, 06 (2013) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site d'Entraygues, 83 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de Châteaudouble, 83 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de Saint-Maurin, 04 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site des Mayons, 83 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de Sauvechane, 83 (2009) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de la Courbaisse, 06 (2004) ;
- ✓ Convention pour la gestion du site de Correns, 83 (2009).

2. Conventions d'aménagement et suivi

GCP

- ✓ Convention pour la mise en tranquillité des carrières de Glanum –Saint Rémy de Provence, 13 (2010) ;
- ✓ Convention de gestion et aménagement des gîtes du cabanon de l'Étourneau, de la bergerie du Vigueirat, du Mas de Ligagneau, des combles et de la villa de l'Etourneau - Arles, 13 (2012) ;
- ✓ Convention de suivi du gîte de Figarès - Arles, 13 (2011) ;
- ✓ Convention de gestion du gîte du Mas D'Icard et des trois bunkers d'Icard -Saintes Maries de la Mer, 13 (2013) ;
- ✓ Convention de conservation du gîte de Tourtoulen - Arles, 13 (2011) ;
- ✓ Convention d'aménagement et de suivi du gîte de Bois du Cays - Raphèles, 13 (2011).

PNRC

- ✓ Convention de gestion et aménagement des Mas de la Cure et de Taxil - Saintes Maries de la Mer, 13 (2013) ;
- ✓ Convention de gestion et aménagement des gîtes de la Tour du Valat - Arles, 13 (2013) ;
- ✓ Convention de gestion et aménagement des gîtes du bunker et du moulin de Tourvieille et de l'abri de la Chapelle Blanche - Arles, 13 (2012) ;
- ✓ Convention pour le site du Domaine de Chartrouse – Arles, 13 (2011).

CEN - GCP

- ✓ Convention d'usage de l'Aven de Valescure – Saumane de Vaucluse, 84 (2010).

3. Conventions de suivi

GCP

- ✓ Convention de suivi du gîte des carrières de Glanum, 13 (2011) ;
- ✓ Convention de suivi sur 5 ans après fermeture par périmètre grillagé en 2012 Grotte du Chat, Daluis, 06.

CEN PACA

- ✓ Convention d'autorisation temporaire du site du Mont Caume, 83 (2013).

4. Conventions refuges

GCP et SFEPM

2012 : 2 conventions ;

2013 : 8 conventions (dont gîte majeur Grotte de Viens, 84) ;

2014 : 7 conventions (dont gîte majeur Château de Pélicier, 04).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de conventions (signées) : 46
- ✓ Nombre de gîtes à Chiroptères sous convention (signées) : 53

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes en convention (signées) : 56
- ✓ Nombre de gîtes en accompagnement : 7 (non exhaustif)

NB: Les gîtes sur lesquels une procédure de conservation a été engagée sans avoir encore abouti à une convention ne figurent pas dans ces listes.

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

Structures ayant participé à la mise en place d'accompagnement ou de conventionnement avec des propriétaires :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Groupe Chiroptères de Provence▪ ONF▪ SFEPM▪ Parc naturel régional du Luberon | <ul style="list-style-type: none">▪ Parc naturel régional des Baronnies Provençales▪ LPO Drôme |
|---|---|

❖ Intervenants techniques autres programmes

Structures ayant participé à la mise en place d'accompagnement ou de conventionnement avec des propriétaires :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ CEN PACA▪ Groupe Chiroptères de Provence▪ ONF▪ SFEPM▪ CDS 84▪ Parc naturel régional du Luberon▪ Parc naturel régional de Camargue | <ul style="list-style-type: none">▪ Parc naturel régional du Verdon▪ Parc naturel régional des Baronnies provençales▪ Parc naturel régional des Alpilles▪ Communauté de communes CIANS-VAR (animateur N2000)▪ LPO Drôme |
|---|---|

❖ Partenaires financiers PRAC

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ DREAL PACA▪ Conseil régional PACA | <ul style="list-style-type: none">▪ Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement) |
|--|--|

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- Conseil régional PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL PACA
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- Parc naturel régional des Baronnies (crédits DREAL Rhône-Alpes)
- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- ONF
- Parc naturel régional du Luberon (crédits Natura 2000)
- Fondation Nature et Découvertes (supports Opération refuge)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Un projet de mise en place de convention donne lieu à de nombreux échanges, réunions et discussions avec les propriétaires. Ce travail de sensibilisation porte souvent sur plusieurs mois voir plusieurs années. La prise de conscience de l'enjeu de conservation des Chiroptères, fruit de cette concertation de longue haleine, n'aboutit pas toujours à une convention.

Plusieurs projets de conventions ont ainsi été initiés sans pouvoir aboutir du fait du refus des propriétaires ou d'une concertation toujours en cours. En effet, la signature d'un engagement sur des bâtiments privés, même s'il est léger, est un acte difficile à accepter pour les propriétaires privés.

Les contraintes budgétaires ne permettent pas toujours de mener à terme une telle démarche, ou même d'assurer correctement le suivi des conventions signées.

Perspectives

Des projets de conventions sont en cours et pourront être poursuivis dans un prochain PRAC. Une dizaine de conventions refuges sont notamment en discussion avec les propriétaires.

Le conventionnement reste un bon moyen de sensibilisation et d'accompagnement sur des sites à enjeux biologiques. Il permet la plupart du temps de prévenir en amont les problèmes qui pourraient être liés à une méconnaissance. Cependant, il ne s'agit pas d'un moyen pérenne de protection dans la plupart des cas. Le conventionnement, non exclusif des autres moyens de conservation, peut donc être une première étape vers une protection réglementaire ou une gestion plus pérenne. Il se cumulera alors avec d'autres outils de conservation.



Grand murin © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION ConsGîte_E

Protection réglementaire des sites majeurs et/ou menacés

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°2
Enjeu	« Conservation des gîtes » : protéger par des mesures réglementaires des gîtes majeurs et/ou menacés de PACA
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Proposer la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) et/ou des Réserves de type Réserve Naturelle Régionale (RNR) sur les gîtes majeurs et/ou menacés de PACA.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope pour Chiroptères (signés)**
 - ✓ Tunnel de la mine - Orgon, 13 (AP en 2013) ;
 - ✓ Grotte au Guano - Saint-Cézaire-sur-Siagne, 06 (AP en 2014) ;
 - ✓ Grotte aux peintures - Mons, 83 (AP en 2011) ;
 - ✓ L'Avenc de Montauroux – Montauroux, 83 (AP en 2011) ;
 - ✓ Gorges de Châteaudouble – Châteaudouble, 83 (AP en 2009) (intègre la grotte aux chauves-souris de Châteaudouble).
2. **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope pour Chiroptères (en cours)**
 - ✓ Mines - Aspres sur Buëch, 05 : soutien auprès de l'ONF et de la DDT 05 pour proposer l'APPB (toujours en cours de négociation mais suspension par la commune) ;
 - ✓ Grottes de Lalare - Saint Benoit, 04 : montage du dossier scientifique pour la mise en place de l'APPB ;
 - ✓ Réseau de gouffres du plateau de Caille, 06 : en cours d'instruction (retard important).
3. **Recherche de solutions de protection**
 - ✓ Concertation pour la prise en compte des Chiroptères dans le cadre de la réhabilitation du sentier des basses gorges (PNRV) ;
 - ✓ Concertation pour la prise en compte des Chiroptères dans le cadre de la vente de la Ferme des Risouls - Chorges (05) ;
 - ✓ Concertation pour la prise en compte des Chiroptères des mines d'Orpierre (05) ;
 - ✓ Concertation pour la prise en compte des Chiroptères des mines des Veynes (05).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes protégés par APPB : 5
- ✓ Nombre de gîtes bénéficiant d'une procédure de conservation engagée: 5

❖ Autres programmes connus

1. **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope pour Chiroptères (signés)**
 - ✓ Grotte aux Chauves-souris – Esparron de Verdon, 04 (AP en 2010) ;
 - ✓ Mine de Valcros Lalonde-les-Maures 83 (AP en 2011).
2. **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope pour Chiroptères (en cours)**
 - ✓ Blockhaus du Roure - Stes Marie-de-la-Mer, 13.
3. **Recours**
 - ✓ Recours européen contre la France pour le projet communal de plateforme camion en relation avec la colonie d'Orgon 13 (2011-2012).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes protégés par APPB : 2
- ✓ Nombre de gîtes bénéficiant d'une procédure de conservation engagée : 1

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ nombre de gîtes protégés: 7/8
- ✓ Ratio nombre de gîtes protégés / nombre de gîtes (majeurs international, national, régional) : 7/41

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional des Baronnies provençales
- Syndicat Intercommunal et Interdépartemental à Vocation Unique de la Haute Siagne (SIIUVU)
- Conseil général des Hautes-Alpes
- Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence
- SAFER
- ONF
- DREAL PACA
- CEN PACA

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional des Alpilles

❖ Partenaires financiers PRAC

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- DREAL PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)

- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- Parc naturel régional du Verdon
- Groupe Chiroptères de Provence

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Les APPB ne prévoient pas de mesure de gestion associées au périmètre concerné mais simplement une réglementation régulant les activités humaines sur le site. Ces gîtes bénéficient d'un statut de protection réglementaire indispensable pour ne plus être ignorés. Cependant, d'autres outils complémentaires doivent être engagés afin, si nécessaire, de mettre en œuvre la gestion de ces gîtes. En général, des conventions complémentaires ou la rédaction de plans de gestion permettent de réaliser des actions de suivis et d'entretien de ces gîtes mais ne permettent pas non plus une réelle gestion.

La procédure « réserve naturelle nationale » permet d'associer une protection réglementaire à des mesures de gestion mais présente l'inconvénient d'être longue et complexe à instaurer. Bien que plusieurs projets de réserves naturelles à vocation de protection des Chiroptères aient été évoqués dès 2003 (RNN éclatée de gîtes à Chiroptères GLEMIN 2003-GCP-DREAL PACA), aucun n'a pu aboutir.

Perspectives

Au niveau national, l'objectif du PNA est que les gîtes majeurs d'importance internationale et nationale bénéficient de protections réglementaires et/ou physiques pérennes à court terme. En région PACA, cela concerne au moins 14 gîtes, et probablement 20 gîtes (manque de connaissances pour certains gîtes majeurs dont l'indice de hiérarchisation est à préciser). Au niveau régional, certains gîtes d'importance régionale sont également concernés par cet objectif. Au-delà d'une nécessaire et forte implication associative, ces protections demandent une volonté politique, du temps, des moyens et une bonne coordination des acteurs et collectivités nationales et locales.

Par ailleurs, lorsqu'une protection ne suffit pas, il faut en envisager d'autres et parfois superposer des protections (ex: réglementaire et physique) ou améliorer les protections existantes (ex: agrandir une grille) pour permettre une protection pérenne des sites.

Pour aider à la mise en œuvre des objectifs PNAC et PRAC, un certain nombre d'outils sont mobilisables afin d'accompagner la stratégie de protection réglementaire à moyen terme de ces gîtes: Stratégie Globale Biodiversité, SCAP, Natura 2000, mesures compensatoires, RNR, RNN, etc.

Un projet de réserve éclatée en vue de la protection des gîtes majeurs à Chiroptères de la région PACA, ciblée sur les gîtes cavernicoles, a été monté en 2003 par le GCP et est en cours de réactualisation. La procédure de "réserve naturelle régionale" est une voie de travail à explorer pour plusieurs sites afin d'élargir l'espace de gestion et les partenariats locaux. L'intégration d'APPB Chiroptères dans une enveloppe territoriale RNR serait très appropriée à quelques gîtes de PACA, notamment sur des réseaux de gîtes proches (Siagne, Basses Gorges du Verdon) ou des sites exposés à de graves menaces (Lalare, Roya) Il est prévu d'explorer la faisabilité de mise en place de RNR dans un proche avenir.

La coordination des politiques locales et nationales en environnement est donc une nécessité pour aboutir à une protection pérenne et cohérente.

FICHE ACTION ConsGîte_F

Protection physique des sites majeurs

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°2
Enjeu	« Conservation des gîtes » : limiter les dérangements affectant les sites majeurs
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Protéger physiquement les gîtes de façon appropriée, efficace et durable. En règle générale on installe des grilles sur les entrées du gîte ou des périmètres de protections autour de celui-ci.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Modification des fermetures du cabanon de Valserres (05) afin de conserver une colonie de Murin à oreilles échancrées (2013) ;
- ✓ Réparation de la grille de la Grotte de Viens (84) après dégradations et mise en place d'un panneau d'interdiction d'accès (2013) ;
- ✓ Fermeture (avec cadenas) de la Chapelle Saint-Pierre à Villars, 84 (2013) ;
- ✓ Valescure (84) : conseils pour la réalisation d'un aménagement consistant à la mise en place d'un garde corps dans la cavité et le déséquipement de l'accès aux puits par les spéléologues locaux (2012).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre de grilles posées : 1
- ✓ Nombre de périmètres grillagés installés : 1
- ✓ Nombre de condamnation d'ouvertures réalisées : 2
- ✓ Moyens financiers engagés : NC, fondu dans les budgets d'actions plus globales.

❖ Autres programmes connus

- ✓ Modification des ouvertures (porte+grille+fenêtre) et réalisation d'aménagements intérieurs dans le château de Pélicier – Manosque, 04 (2013) ;
- ✓ Pose de grilles à la grotte de l'église – Baudinard-sur-Verdon, 83 (2013) ;
- ✓ Fermeture du gîte des Mayons avec intégration d'une chiroptière en vue de rendre le gîte inaccessible aux chats (2009, 2010) ;
- ✓ Fermeture pour 5 ans par périmètre grillagé de la Grotte du Chat, Daluis, 06 (2012) ;

- ✓ Sécurisation d'un accès au gîte de Figarès pour en assurer le suivi et installation d'une trappe pour le rendre inaccessible aux chats - Arles, 13 (2010) ;
- ✓ Aménagement de l'accès Chiroptères des silos de Tourtoulen - Arles, 13 ;
- ✓ Réalisation d'une chiroptière et fermeture des entrées au Mas d'Icard pour limiter l'accès aux chouettes - Stes-Maries-de-la-Mer, 13 ;
- ✓ Pose d'une chiroptière au domaine de Chartrouse - Arles, 13 ;
- ✓ Sécurisation de l'accès des biologistes, réparation de la grille et installation d'une mise en défens au tunnel d'Orgon - Orgon, 13 ;
- ✓ Pose de grilles supplémentaires dans certains tunnels du Verdon, 04-83 (2013) ;
- ✓ Pose de barreaux supplémentaires sur la grotte aux chauves-souris d'Esparron-de-Verdon, 04 (2009) et mise en place d'un panneau d'interdiction d'accès (2011) ;
- ✓ Mise en place d'un garde au corps sur la grotte Rolland - Marseille, 13 (2012) ;
- ✓ Remplacement et modifications des grilles de Glanum. St Rémy-de-Provence, 13 (2013).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de grilles posées : 5
- ✓ Nombre de périmètres grillagés installés : 2
- ✓ Nombre de condamnation d'ouvertures réalisées : 6
- ✓ Moyens financiers engagés : NC

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de grilles posées : 6
- ✓ Nombre de périmètres grillagés installés : 7
- ✓ Nombre de condamnation d'ouvertures réalisées : 8
- ✓ Moyens financiers engagés : en général, pour la fermeture avec grille d'un site, il faut compter 50% d'ingénierie et 50% d'investissement. Les grilles en coût d'investissement vont de 5000 à 25000 euros selon les cas.

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ SMAVD ▪ Groupe Chiroptères de Provence | <ul style="list-style-type: none"> ▪ CEN PACA ▪ Parc naturel régional du Luberon |
|---|--|

❖ Intervenants techniques autres programmes

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe Chiroptères de Provence ▪ CEN PACA ▪ ONF ▪ Commune des Mayons ▪ Parc naturel régional du Verdon | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parc naturel régional du Luberon ▪ EDF (fermeture physique Grotte d'Esparron) ▪ Conservatoire du Littoral ▪ DDTM13 |
|--|---|

❖ Partenaires financiers PRAC

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ DREAL PACA ▪ Conseil régional PACA | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement) |
|---|--|

❖ Intervenants financiers autres programmes

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil régional PACA | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed) |
|---|--|

- DREAL PACA
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- SMAVD
- CEN PACA
- Fondation du patrimoine
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Verdon
- ONF
- dons en nature de diverses entreprises pour l'aménagement du château de Pélicier
- Conservatoire du Littoral

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

L'aménagement de protections physiques demande une expertise préalable importante. Des erreurs ont parfois été commises en PACA et il est toujours délicat de modifier les dispositifs. La protection physique n'est pas toujours la panacée et doit être utilisée à bon escient en fonction de la menace et des espèces présentes. En effet, le Minioptères de Schreibers ne supporte pas les grilles et d'autres espèces sont méfiantes ou gênées par ce type de protection. Les retours d'expériences existent aujourd'hui et permettent d'adapter les protections aux sites.

Des contraintes viennent également du paysage et du statut de certains sites tel des sites classés qui peuvent bloquer ou contrarier des projets de mise en place de protection (grotte Rolland, carrières de Villars, etc.).

Le problème principal post installation vient de l'entretien des équipements qui sont régulièrement dégradés dans certains sites tels que les tunnels des Basses gorges du Verdon. La gestion de l'accès aux clefs est aussi un souci régulier.

Enfin, certaines installations ont des coûts non négligeables pour lesquels le cofinancement européen est une nécessité.



Protection physique d'un site majeur © Fanny Albalat

Perspectives

La protection physique est parfois nécessaire pour aboutir à une préservation des gîtes. Bien que non recherchée systématiquement pour la gestion des menaces, elle reste une pratique qui a fait ses preuves partout en Europe. Ce type de protection continuera à être utilisé ponctuellement.

Il est aujourd'hui nécessaire de faire un retour sur ces aménagements à la fois sur leur efficacité à limiter les intrusions et sur l'innocuité vis-à-vis des Chiroptères. Un bilan de tous les aménagements installés en PACA serait utile.

FICHE ACTION ConsGîte_G

Conservation du réseau cavernicole de PACA

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°2, 4
Enjeu	« Conservation des gîtes » : conserver le réseau de gîtes cavernicoles non majeurs (gîtes majeurs cf. ConsGîtes_F) et agir sur les contraintes s'exerçant en dehors des gîtes stricto sensu qu'ils soient majeurs ou non
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

A/ Prise en compte des Chiroptères lors de la mise en sécurité des mines et carrières

Faire réaliser avant fermeture une étude chiroptérologique suivant la méthode générale sur une année biologique au minimum. Pour la sécurisation des mines, prescription obligatoire (modification 2010 de la DIE 200).

Considérer les cas suivants :

1. Concessions en fin d'exploitation sous la responsabilité de l'exploitant (avec contrôle par l'État)
2. Mines orphelines sous la responsabilité de l'État (concession non révoquée et absence d'exploitant concessionnaire)

Mines anciennes sans statut minier (plus de concession, responsabilité incombe aux propriétaires privés ou publics)

B/ Prise en compte de l'environnement proche des gîtes cavernicoles (majeur ou non)

Proposer des mesures de conservation adaptées pour les gîtes cavernicoles ainsi que pour l'environnement extérieur des gîtes (par ex : limitation de la fréquentation d'une cavité en proposant le déplacement d'un sentier de randonnée, la limitation de l'accès à une entrée spécifique...).

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Porter à connaissance des suivis Chiroptères réalisés sur les tunnels des basses gorges du Verdon de la commune de Quinson 04 en vue du passage du sentier dans un tunnel hébergeant des Murins de Capaccini (2013) ;
- ✓ Intervention auprès du Parc naturel régional du Verdon dans le cadre de l'aménagement touristique du sentier des basses gorges du Verdon (2013-2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes concernés par une limitation de la fréquentation : 1

❖ Autres programmes connus

- ✓ Accompagnement associatif pour la rédaction d'un CCTP de fermeture des mines auprès du BRGM (2009-2010) ;
- ✓ Protection de la grotte Damoclès lors de l'extension de la Carrière Candelon – Brignoles, 83(2012-2013) ;
- ✓ Étude d'impact avant fermeture des mines de Maures Viel- Mandelieu-la-Napoule, 06 (2011) ;
- ✓ Étude d'impact avant fermeture des mines de Luceram, 06 (2011) ;
- ✓ Concertation et proposition de protection par périmètre grillagé de grotte souterraine, carrière de Biot, 06 (2013) ;
- ✓ Pose d'un grillage aux Mines de Fer, Châteaudouble, 83 (2013) ;
- ✓ Concertation pour la pose de grille compatible avec la présence de Chiroptères à la Mère des Fontaine – Forcalquier, 04 (2012-2013).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes concernés par concertation fermeture : 7

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de gîtes cavernicoles protégés (ou ayant fait l'objet d'une action de conservation) : 8

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- DREAL PACA
- Parc naturel régional du Verdon

❖ Intervenants techniques autres programmes

- | | |
|----------------------------------|--------------|
| ▪ Groupe Chiroptères de Provence | ▪ ONF |
| ▪ CEN PACA | ▪ BRGM |
| ▪ Alpes de Lumières | ▪ DREAL PACA |

❖ Partenaires financiers PRAC

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- | | |
|----------------------------------|--|
| ▪ Groupe Chiroptères de Provence | ▪ Communauté d'agglomération Dragénoise (crédits NN2000) |
| ▪ CEN PACA | ▪ Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence |
| ▪ La Provençale | ▪ DREAL PACA |
| ▪ Commune de Biot, 06 | |

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Il est difficile de suivre les activités du BRGM et l'État sur les mines, notamment d'obtenir le programme régional de fermeture des mines afin de travailler en amont des fermetures. L'efficacité des mesures concernant les fermetures de mines n'est pas suivie depuis la DIE200.

Par ailleurs, la veille sur la protection des « petits sites » à Chiroptères ou les sites non expertisés est complexe. Ils sont en effet souvent considérés comme quantité négligeable dans le cadre de projets de collectivités ou de l'État. Cela conduit délibérément les pétitionnaires à aller vite ou à s'affranchir des lois et procédures.

Perspectives

Les sites souterrains à Chiroptères sont rares et les sites naturels très souvent dégradés. La veille et la disponibilité associative sont plus que nécessaires pour faire face aux aménagements et à la destruction continue de sites souterrains à Chiroptères. L'information, mais aussi l'aide à la constitution de cahier des charges, la formation et la proposition de solutions techniques acceptables sont les voies de travail concrètes pour améliorer la situation encore aujourd'hui délicate, surtout sur les petits projets. Cela concerne des projets privés mais aussi et surtout des projets de collectivités qui ne comprennent pas bien la nécessité du respect des lois en matière de protection de la nature. Un plus grand rapprochement avec les services des DDT et de la DREAL permettrait d'avancer sur ce sujet délicat.



Minioptères de Schreibers © Jean-Michel Bompar

FICHE ACTION ConsGîte_H

Conservation et gestion des falaises occupées par les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Conservation des gîtes » : maintenir les gîtes dans les falaises très utilisées par les Chiroptères
Degré de priorité	3
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Intervenir en expertise préalable à la modification des falaises pour sécurisation routière, publique ou lors de l'aménagement de voies d'escalade, de via ferrata, de chemins de randonnée, de sentiers en parois, etc.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

1. Accompagnement pour la prise en compte des Chiroptères dans les chantiers suivants :

- ✓ Développement d'une méthodologie d'expertise des falaises (2009-2014) ;
- ✓ Diagnostic Chiroptères des falaises pour l'ONF à Malaucène 84 ;
- ✓ Mise en sécurité et confortement du Mont Faron, 83. (2014) ;
- ✓ Mise en sécurité de la falaise Saint-Eucher, 84 : Diagnostic Chiroptères du réseau inférieur de la Grotte de Saint-Eucher (2014) ;
- ✓ Extension de la carrière de Candelon, vérification des fronts de taille (2012-2014) ;
- ✓ Minage de la chandelle en falaise en surplomb de la cavité de Lalare, Saint Benoit, 04 – DIRMED (2014) ;
- ✓ Expertise sécurisation et mesures de compensation APPB Falaises de la Riviera, 06 (2012).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre d'expertises/accompagnement : 7

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de falaises (ou linéaire falaises) avec prise ne compte de Chiroptères : 7

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- DREAL
- Bureau d'étude Eco-Med

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Conseil Général du Vaucluse
- Conseil Général des Alpes-Maritimes
- Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
- La Provençale
- DIRMED
- ONF

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La conservation et la gestion des falaises occupées par les Chiroptères est un sujet qui peine à émerger et à être pris en considération par les utilisateurs et les aménageurs des falaises. En effet, il existe un manque de connaissances de l'habitat par les spécialistes, ainsi qu'un manque d'informations auprès des utilisateurs.

Par ailleurs, le travail d'expertise pose des difficultés méthodologiques ainsi que des difficultés techniques liées à l'accès périlleux aux sites. Il est nécessaire de disposer d'une formation et de matériels spécifiques pour l'évolution sur corde. Le milieu est difficile à prospecter en raison de fissures profondes et de leur nombre parfois importants sur certaines falaises.

Perspectives

Cette action est à préciser afin de mieux la cibler.

Un travail est à poursuivre d'une part avec les « routiers » (Conseil généraux et DIRMED) qui peuvent avoir un effet stérilisateur avec les filets largement utilisés, et d'autre part avec la promotion de l'escalade et les gestionnaires concernés (FFME, CDESI, CG, PN, ONF) qui conduisent essentiellement à la destruction directe des habitats.

Par ailleurs, il est nécessaire d'améliorer les méthodes expertises pour permettre leur augmentation.

FICHE ACTION ConsHab_D

Conservations des arbres gîtes et habitats forestiers à Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°9
Enjeu	« Conservation des habitats » : maintenir et développer la capacité d'accueil des forêts en terme de cavités arboricoles pour les Chiroptères
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	GCP
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Préserver les arbres sur pied, vivants ou morts, présentant des cavités favorables aux Chiroptères. Adapter des mesures de gestion actuelles afin d'améliorer l'état de conservation des habitats forestiers à Chiroptères.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Évaluation de gîtes potentiels à Chiroptères sur le tracé d'une piste DFCI – Sigottier, 05 (2013-2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre d'arbres gîtes conservés pour les Chiroptères : aucun
- ✓ Nombre de parcelles forestières faisant l'objet de mesures spécifiques pour les Chiroptères : aucune
- ✓ Nombre de plans d'aménagement forestier et de plans simples de gestion intégrant des mesures spécifiques pour les Chiroptères : aucun

❖ Autres programmes connus

- ✓ Évaluation des mesures de gestion Natura 2000 arbres isolés et îlots de vieillissement, proposition de texte pour un arrêté préfectoral précisant les mesures forestières régionales Natura 2000 et édition d'un guide pratique de désignation des zones à enjeux éligibles aux mesures forestières et à intérêt biologique réel sur 30 ans ; pour les forêts de montagnes de Paca en hêtraies, sapinières et hêtraies sapinières. (2010, 2011) ;
- ✓ Étude et restauration de sites à Chiroptères dans le massif des Maures (2009) ;
- ✓ Aménagement de la FD de Lure dans un contexte social sensible sur le plan de la prise en compte de la biodiversité (2012) ;

- ✓ Mesures de sénescence lors des contrats N2000 (BBD N2000 DDT et DREAL non dépouillées).
- ✓ Projet de réserve biologique forestière sur la FC d'Aiguines, en cours.

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre d'arbres gîtes conservés pour les Chiroptères : NC
- ✓ Nombre de parcelles forestières faisant l'objet de mesures spécifiques pour les Chiroptères : NC, voir bilan des contrats Natura 2000 forestiers mesure sénescence
- ✓ Nombre de plans d'aménagement forestier et de plans simples de gestion : NC, voir si existants, les bilans ONF et ENS intégrant des mesures spécifiques pour les Chiroptères

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre d'arbres gîtes conservés pour les Chiroptères : NC
- ✓ Nombre de parcelles forestières faisant l'objet de mesures spécifiques pour les Chiroptères : NC
- ✓ Nombre de plans d'aménagement forestier et de plans simples de gestion intégrant des mesures spécifiques pour les Chiroptères : NC

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- SAPN

❖ Intervenants techniques autres programmes

- | | |
|--------|----------------------------------|
| ▪ SAPN | ▪ Bureau d'étude Ecomed |
| ▪ ONF | ▪ Groupe Chiroptères de Provence |

❖ Partenaires financiers PRAC

- | | |
|-------------------------|----------------------------------|
| ▪ Conseil régional PACA | ▪ SAPN |
| ▪ DREAL PACA | ▪ Groupe Chiroptères de Provence |

❖ Intervenants financiers autres programmes

- | | |
|--------------|-------|
| ▪ DREAL PACA | ▪ ONF |
|--------------|-------|

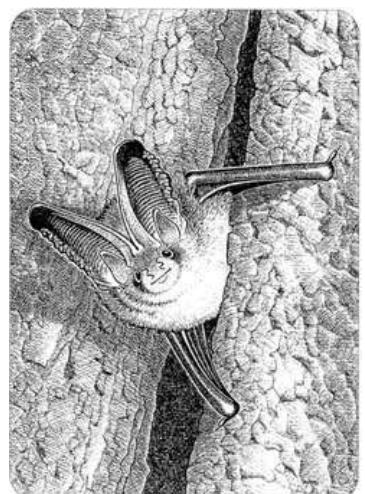
Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La découverte d'arbres gîte reste rare et ponctuelle, peu de gîte sont actuellement connus en Paca. Cette action est difficile à mettre en place en raison de la difficulté à participer au débat autour de la gestion forestière et des acteurs concernés qui restent assez fermés sur le sujet.

Perspectives

- A poursuivre et amplifier.
- Monter des projets d'envergure avec partenariat.



FICHE ACTION ConsHab_E

Expertise environnementale d'exploitations agricoles et mise en œuvre de mesures favorables aux Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Conservation des habitats » : améliorer l'attractivité de l'espace rural pour les Chiroptères, maintenir les principaux habitats de chasse et corridors de vol, préserver la qualité et la fonctionnalité des milieux naturels et agropastoraux fréquentés
Degré de priorité	3
Pilote de l'action	GCP
Etat d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Faire l'état des lieux chiroptérologique d'exploitations agricoles (espèces présentes, atouts et faiblesses pour les chauves-souris) puis proposer et mettre en œuvre des mesures favorables

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

Expertises dans le cadre de programmes de conservation

✓ LIFE+ ChiroMed :

- évaluation des effets des traitements antiparasitaires du bétail sur la faune coprophage ;
- caractérisation faune coprophage présente dans les déjections de troupeaux traités avec traitements antiparasitaires ne contenant pas d'Ivermectine ainsi que celles de troupeaux non traités ;
- évaluation de l'effet des modifications de traitements antiparasitaires administrés au bétail sur la faune coprophage ;
- définition d'un cahier des charges de pratiques sanitaires pastorales favorables au cycle biologique des insectes coprophages, alimentation principale des Chiroptères.

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre d'exploitations agricoles expertisées : 11 (élevage uniquement)

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre d'exploitations agricoles expertisées : 11 (élevage uniquement)

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Parc naturel régional de Camargue
- Les Amis du Marais du Vigueirat
- Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise

❖ Intervenants financiers autres programmes

- DREAL PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Les études et expertises mises en place ne concernent actuellement que des exploitations d'élevage. Un partenariat a été évoqué avec Agribio04, dans le cadre du programme LEADER+ GAL Haute Provence - Luberon (2007-2013), mais ce partenariat n'a pu aboutir.

Perspectives

Il semble que l'expertise écologique d'exploitations agricoles intéresse la profession. Il convient d'identifier les objectifs et la stratégie d'action pour lancer cette action.



Molosse de Cestoni © Jean-Michel Bompard

FICHE ACTION Reg_A

Mise en oeuvre de mesures d'évitement d'impact des éoliennes sur les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°8
Enjeu	« Causes de régression » : diminuer le taux et les risques de mortalité directe dus à diverses infrastructures. Préserver la fonctionnalité des milieux naturels
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Proposer aux gestionnaires et aménageurs des mesures d'évitement d'impact lors de la création d'infrastructures problématiques pour les Chiroptères.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Recherche bibliographique sur les impacts éoliens et participation à la relecture du protocole d'évaluation environnementale éolien établi par la SFEPM (2013) ;
- ✓ Présentation des actualités éoliennes en région PACA lors des rencontres nationales des animateurs de Plan Régionaux (2013) ;
- ✓ Participation au comité de suivi éolien de la Communauté de commune de Banon, 04 (2013) ;
- ✓ Envoi au préfet de région d'un courrier de demande des résultats de suivis mortalités des parcs éoliens de la région – action nationale simultanée dans les autres régions (2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 0
- ✓ Bilan rédigé : non

❖ Autres programmes connus

- ✓ Suivi mortalité et mise en place et suivi d'un système de régulation sur le parc éolien du Mas de Leuze - Saint-Martin-de-Crau, 13 (2009, 2011 et 2012) ;
- ✓ Étude mortalité du parc éolien de Bollène (2009-2012) ;
- ✓ Accompagnement à la réflexion sur l'installation d'une petite éolienne aux marais du Vigueirat et la problématique mortalité (2009-2013). Suivi mis en œuvre en 2014).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 1
- ✓ Bilan rédigé : oui par système

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 1
- ✓ Bilan rédigé : oui par système

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- SFEPM

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Bureau d'étude Biotope
- Bureau d'étude Aves Environnement
- ONCFS
- Commune de Saint-Martin-de-Crau
- Amis du marais du Vigueirat

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- DREAL PACA
- CNR CNAir
- ADELIS
- ADEME

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

L'objectif principal de l'action était de tester l'efficacité en grandeur réelle de l'évitement de la mortalité par régulation des machines. La mise en place et le suivi d'un tel système expérimental de régulation nécessite la mobilisation de nombreux acteurs et d'importants financements.

Un seul dispositif de mesure d'évitement des éoliennes sur les Chiroptères a pu à ce jour être mis en place et être évalué en région PACA. Il a porté ses fruits même si une partie du recueil de données a échoué en raison de vandalismes répétés (récolte de données acoustiques simultanées avec les récoltes de cadavres).

Les données de suivis mortalités de l'ensemble des parcs éoliens ne sont actuellement pas centralisées et ne sont pas accessibles, ce qui ne permet pas d'établir une synthèse régionale.

Malgré les difficultés, l'efficacité d'un dispositif de réduction de la mortalité est aujourd'hui prouvée et peut-être généralisée. Cette prise en considération peine à se mettre en place.

Perspectives

- Maintenir la veille et l'expertise associative.
- Poursuivre la coordination nationale inter associative sur le sujet.
- Généraliser l'installation de dispositifs de réduction de mortalité sur tous les parcs éoliens en activité et à venir dans le cadre de la nouvelle réglementation ICPE des parcs éoliens.
- Rendre obligatoire les suivis mortalité et la démarche d'évitement par régulation.
- Réaliser les suivis et régulations sous convention État-Développeur et partenaires PRAC.

- Obtenir les données brutes de suivis de mortalité et les rapports d'études des parcs de PACA.

=> obtenir de la nouvelle réglementation ICPE, des suivis mortalités obligatoires pour une mise en œuvre de mesure d'évitement et de régulation.



Éoliennes parc du Mas de Leuze – Saint-Martin-de-Crau (13) © Sarah Fourasté

FICHE ACTION Reg_B

Mise en oeuvre de mesures d'évitement d'impact du trafic routier sur les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°7
Enjeu	« Causes de régression » : diminuer le taux et les risques de mortalité directe dus à diverses infrastructures. Préserver la fonctionnalité des milieux naturels
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Proposer aux gestionnaires et aménageurs des mesures d'évitement d'impact lors de la création d'infrastructures problématiques pour les Chiroptères.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Participation au colloque « Chiroptères et infrastructures de transports terrestres » organisé par le CETE de l'Est à Paris (2013) ;
- ✓ Concertation, réunions et proposition de mesures dans le cadre du contournement autoroutier d'Arles - A54 (2013) ;
- ✓ Participation aux actions 6-7 du PNA, pilotées par le SETRA (réunions, échanges, relectures de documents).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 0
- ✓ Bilan rédigé : non

❖ Autres programmes connus

1. Mise en place de dispositif

- ✓ Aménagement temporaire d'une passerelle routière à Saint-Martin-de-Crau (2012-2013) ;
- ✓ Avertisseurs sonores installés sur la RDRD572 au carrefour de Saliers (2011-2013) ;
- ✓ Accompagnement dans la réflexion sur l'aménagement de quatre éco-ponts à Vidauban, Les Adrets – 83, Pourcieux, Belcodène – 13 (2014) ;

- ✓ Étude préalable à la mise en place de dispositifs de franchissement faune sur autoroute ASF, 13 en partenariat avec Eco-Med (2013).

2. Suivi de dispositif

- ✓ Suivi du franchissement de passages souterrains par les Chiroptères, sur une portion de l'A8, entre Le Muy et Roquebrune-sur-Argens (Var) (2011, 2012) ;
- ✓ Suivi de l'efficacité des éco-ponts du Var (2013) ;
- ✓ Suivis LIFE+ChiroMed de l'efficacité de la passerelle (2012-2013) ;
- ✓ Suivis de l'efficacité des dispositifs sonores LIFE+ChiroMed (2011-2014).

3. Guide technique

Rédaction et diffusion du guide technique issu du LIFE+ ChiroMed « Dispositifs d'aide au franchissement des routes ».

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 3
- ✓ Bilan rédigé : oui par système

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 3
- ✓ Bilan rédigé : oui par système

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Conseil général des Bouches-du-Rhône – service route
- Groupe Chiroptères de Provence
- SETRA

❖ Intervenants techniques autres programmes

- CEN PACA
- Bureau d'étude Naturalia
- Eco-Med
- DIRMED
- CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (ex CETE Méditerranée)

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- ASF
- ESCOTA

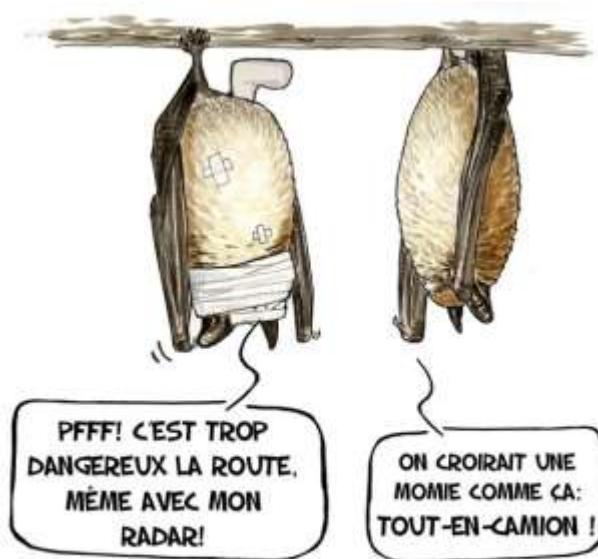
Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Ce sujet est plutôt récent et nouveau. La thématique se développe mais il existe peu de retours d'expériences des systèmes mis en place. Il est difficile d'obtenir les bilans et travaux des gestionnaires routiers. La documentation reste disparate et les expérimentations sont rares ou non évaluées ou encore non diffusées.

Perspectives

- Les acteurs gestionnaires de routes sont mobilisés sur le sujet mais manquent de retours d'expériences pour acter une politique plus volontariste en la matière ;
- Approfondir les méthodes d'étude ;
- Poursuivre les expérimentations et retours d'expériences ;
- Disposer d'un fond documentaire accessible car les études ne sont pas diffusées ;
- Développer l'action à l'avenir ;
- Ouvrir l'action aux problématiques ouvrages d'arts.



FICHE ACTION Reg_C

Mise en oeuvre de mesures d'éviteme nt d'impact de la sécurisation des carrières et des mines sur les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°4
Enjeu	« Causes de régression » : diminuer le taux et les risques de mortalité directe dus à diverses infrastructures. Préserver la fonctionnalité des milieux naturels
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Proposer aux gestionnaires et aménageurs des mesures d'évitement d'impact lors de la création d'infrastructures problématiques pour les Chiroptères.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Accompagnement associatif pour la construction du CCTP auprès du BRGM concernant la fermeture et la sécurisation de deux mines (Maure-Viel et Luceram).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 2
- ✓ Bilan rédigé : BRGM 2 sites miniers

❖ Autres programmes connus

- ✓ Étude d'impact du projet d'extension de la carrière du Candelon ;
- ✓ Suivi de la grotte de Peycaou suite à l'extension de la carrière de Croquefigue (Signes) ;
- ✓ Études d'impacts et d'incidences des mines de Mandelieu (Maures-Viel) et de Lucéram – 06 ;
- ✓ Complément d'étude Chiroptères de Biot-06 par le GCP. Sauvegarde d'une carrière à Chiroptères (2013).

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 5
- ✓ Bilan rédigé : oui par sites

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 7
- ✓ Bilan rédigé : oui par site

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- BRGM
- DREAL PACA

❖ Intervenants techniques autres programmes

- BE Eco-Med
- BE Naturalia

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Lafarge
- MO Candelon



Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La problématique des mines n'est pas identique à celle des carrières. Le droit minier et celui régissant les carrières étant très différents. Les réflexions et solutions réglementaires sont donc distinctes. Cependant les solutions techniques sont bien souvent identiques.

L'étude d'impact s'impose systématiquement en cas de sécurisation de sites souterrains artificiels. Cette logique réglementaire inscrite dans la loi peine à s'imposer et se généraliser.

Le sujet concernant les carrières tend à se développer au niveau des conseils départementaux et des communes avec des projets de fermetures intempestives ou inadaptées. Il n'y a pas d'organe centralisateur de l'information comme pour les mines (DRIRE), ni de réglementation spécifique concernant les Chiroptères comme la DIE200. Les informations de fermetures envisagées n'étant pas accessibles, ces projets de fermetures sont connus une fois qu'ils sont accomplis comme cela a été le cas pour les carrières de Bruoux (PNRL) ou celles d'Allauch (Natura2000 orphelin).

Le rôle de la DREAL et des DDT est ici central pour la bonne mise en œuvre de ces études préalables nécessaires.

Perspectives

- Poursuivre la veille sur le sujet ;
- Développer une veille spécifique pour les carrières abandonnées (cadre légal flou portant seulement sur la sécurité) ;
- Développer des outils informatifs avec la DREAL service sous-sol à l'intention des élus (CG, Com Com, Parcs, etc.).

FICHE ACTION Reg_E

Mise en oeuvre de mesures d'évitement d'impact de la pollution lumineuse sur les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Causes de régression » : diminuer le taux de mortalité directe et les risques dus à diverses infrastructures. Préserver la fonctionnalité des milieux naturels
Degré de priorité	3
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Proposer aux gestionnaires et aménageurs des mesures d'évitement d'impact lors de la création d'infrastructures problématiques pour les Chiroptères.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ ZAC Leuze (13) : réunions avec la mairie, la communauté d'agglo d'Arles et les entreprises de la ZAC de Leuze à Saint-Martin-de-Crau pour sensibiliser les entreprises à la pollution lumineuse (proposition d'adaptation de l'éclairage et présentation de la notion de trames vertes et noires, mise en œuvre volontaire de mesures proposées) (2010-2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 0
- ✓ Nombre d'expertises dans des aménagements lumineux/d'éclairage : 1

❖ Autres programmes connus

- ✓ Synthèse des connaissances des enjeux Chiroptères de la ZAC de Leuze et propositions techniques d'aménagement de la ZAC en faveur de la réduction de la pollution lumineuse et de la fonctionnalité écologique (2014) ;
- ✓ Étude de la prise en compte de la pollution lumineuse sur un projet immobilier à Biot, 06 (2013) ;
- ✓ Étude de la prise en compte de la pollution lumineuse pour le site de Pautrier à Marseille, 06 (2014) ;
- ✓ Travail avec le service technique de la commune des Mayons, 83 afin de limiter les pollutions lumineuses autour du gîte des Mayons ;
- ✓ Diagnostic impact chiroptères avec propositions de mesures pour la SNCF (2011-2013) ;

- ✓ Concertation avec la direction de SOLAMEX à Fos-13 pour réduire la pollution lumineuse de l'entreprise ;
- ✓ Étude d'incidence d'un projet d'hôtel à Sausset-les-Pins-13 et adaptation du projet pour réduire l'impact lumineux ;
- ✓ Étude d'incidence du doublement de la voie ferrée Marseille-Aubagne et franchissement de l'Huveaune. Mesures de compensation et limitation de la pollution lumineuse de l'autoroute sur le site renaturé.

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 0
- ✓ Nombre d'expertises dans des aménagements lumineux/d'éclairage : 8
- ✓ Bilan rédigé : oui par site

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre et type de système mis en place et suivis : 0
- ✓ Nombre d'expertises dans des aménagements lumineux/d'éclairage : 8
- ✓ Bilan rédigé : oui par site mais pas régional

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- Mairie de Saint-Martin-de Crau
- Communauté d'agglo d'Arles
- Industriels de la ZAC de Leuze

❖ Intervenants techniques autres programmes

- MNHN
- ANPCEN

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- DDTM 13
- Promoteurs



Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La pollution lumineuse a longtemps été ignorée. Le sujet est novateur avec des solutions qui n'ont pas encore été expérimentées.

La réglementation française évolue très doucement et la prise de conscience collective et européenne augmente, notamment vis-à-vis de l'économie d'énergie et d'économie budgétaire. Il y a une difficulté à faire évoluer les mœurs car même si l'argument d'économies de facture est entendu,

la « peur du noir » motive encore beaucoup à l'éclairage abusif. La législation n'est pas claire sur les seuils à utiliser. La prise de conscience écologique est plus lente et difficile à comprendre car les effets sont pernicieux, non directement visibles et se réalisent à moyens et longs termes.

Pour autant, la transcription de cette prise de conscience dans les habitudes et les réalisations concrètes ne se fait que très doucement. L'expérience de ces quelques années a montré que les personnes et entreprises ne savent pas comment s'y prendre car la réglementation en la matière est faible et imprécise en France. De plus, les technologies évoluent très rapidement et ne sont pas encore stabilisées.

Perspectives

Le GCP a engagé une action volontaire sur le sujet depuis 3 ans à peine et réussi à avancer concrètement sur le site expérimentation de la ZAC de Leuze. Il est important de poursuivre l'effort, de communiquer les résultats et de proposer des modifications de réglementations par le préfet comme la loi l'y autorise depuis 2011 (Décret no 2011-831 du 12 juillet 2011 relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses). Il est cependant nécessaire d'être très précis et concret dans les méthodologies et les recommandations de mesures.

Un document de synthèse et/ou un site Internet ressource serait utile pour travailler à ce sujet de plus en plus problématique mais sur lequel les avancées peuvent être rapide comme nous le voyons avec les communes et industriels qui ont travaillés sur le sujet.

Cette action de priorité 3 lors de la mise en place du PRAC est devenue un sujet important aujourd'hui. Sa priorité devra être augmenté lors de la réactualisation du PRAC, d'autant plus qu'il s'agit d'une action phare du prochain PNAC.



Petit murin© Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION Conn_A

Prospections de cavités en hiver

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°17
Enjeu	« Connaissance » : approfondir les connaissances sur la répartition des espèces cavernicoles de Chiroptères en hiver
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Prospecter des cavités souterraines (grottes, mines, tunnels...) entre novembre et mars pour recenser les populations hibernantes de Chiroptères.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Mise en place de convention

- ✓ DIRMED : formations et accès aux ouvrages d'art pour prospections (2012) ;
- ✓ EDF méditerranée : accès aux installations EDF pour suivis et prospections (2014).

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Mise en place de conventions d'accès à des sites : 2

❖ Autres programmes connus

1. Prospections hivernales dans le cadre d'inventaires N2000

- ✓ N2000 Entraunes (2009) ;
- ✓ N2000 Ocre (2009) ;
- ✓ N2000 Breil-sur-Roya + N2000 La Bendola (2009) :
- ✓ N2000 Forêt de Palayson, bois du Rouet (2010) ;
- ✓ N2000 Mont de Vaucluse (2010) ;
- ✓ N2000 Caraï (2010-2011) ;
- ✓ N2000 Châteaudouble (2010) ;
- ✓ N2000 Sources et tufs du Haut Var (2011) ;
- ✓ N2000 Corniches de la Riviera (2012-2013) ;
- ✓ N2000 Gorges de la Nesque (2013) ;
- ✓ N2000 Brec d'Utelle (2013) ;
- ✓ N2000 Vésubie (2013) ;
- ✓ N2000 Côte Bleue - Chaîne de l'Estaque (2014).

2. Prospections dans le cadre de programmes de conservation

- ✓ LIFE+ ChiroMed - Massif des Alpilles (2010-2012).

3. Prospections dans le cadre d'expertises

- ✓ Suivis Chiroptères ITER (2012-2014) ;
- ✓ Inventaires Chiroptères LGV PACA (2012-2013) ;
- ✓ Inventaire sur les îles de Bagaud et Port Cros (2012).

4. Guide technique

- ✓ Rédaction et diffusion du guide technique issu du LIFE+ ChiroMed « Conduite de prospections hivernales en cavités ».

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de guide technique rédigé : 1
- ✓ Nombre de secteurs prospectés : 18
- ✓ Nombre de nouveaux gîtes d'hibernation découverts : NC

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Mise en place de conventions d'accès à des sites : 2
- ✓ Nombre de guide technique rédigé : 1
- ✓ Nombre de secteurs prospectés : 18
- ✓ Nombre de nouveaux gîtes d'hibernation découverts : NC

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- EDF Méditerranée
- DIRMED

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- Parc naturel régional de Camargue (livret technique)
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc national de Port-Cros
- Syndicat mixte des gorges du Gardon (livret technique)
- Bureau d'étude Ginger Environnement
- SCOT de la Riviera française et de la Roya
- Conseil général des Alpes-Maritimes
- DDTM 13
- Communauté de Commune Cians Var
- Bureau d'étude GaïaDomo
- Bureau d'étude Ginger Environnement
- Bureau d'étude Ecosphère
- ONF

❖ Partenaires financiers PRAC

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- Parc national de Port-Cros
- Natura 2000
- Réseau ferré de France
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Ce travail de prospection assez technique demande des compétences particulières, notamment en spéléologie. Les prospections dans les réseaux sont souvent longues à réaliser et nécessite donc des financements importants.

Lors des inventaires N2000, les prospections hivernales ne sont pas systématiques et sont souvent fonction de l'enjeu du site pour les Chiroptères. Les prospections de cavités en hiver sont donc moins nombreuses que les recherches de gîtes de reproduction.

Perspectives

La région compte au moins 8000 cavités. Un grand nombre d'entre elles ne sont pas connues pour leur intérêt pour les Chiroptères. Il reste donc encore de nombreuses cavités à prospecter.



Prospection en cavité © Sarah Fourasté

FICHE ACTION Conn_B

Prospession des secteurs régionaux à fort déficit de connaissance

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°17
Enjeu	« Connaissance » : compléter les connaissances disponibles sur la répartition estivale des différentes espèces de Chiroptères dans la région
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Inventorier les espèces de Chiroptères présentes dans les secteurs les moins bien connus de PACA.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

1. Prospections dans le cadre d'inventaires N2000

- ✓ N2000 Buëch - La Roche des Arnauds (2009) ;
 - ✓ N2000 Plateau d'Emparis – Goléon (2009) ;
 - ✓ N2000 Pointe Fauconnière, St Cyr sur mer (2009) ;
 - ✓ N2000 Breil-sur-Roya ;
 - ✓ N2000 Mont Ventoux (2009-2010) ;
 - ✓ N2000 Rouet Châteaudouble (2010) ;
 - ✓ N2000 Forêt de Palayson, bois du Rouet (2010) ;
 - ✓ N2000 Mont de Vaucluse (2010) ;
 - ✓ N2000 Caraï (2010-2011) ;
 - ✓ N2000 Bendola (2012) ;
 - ✓ N2000 Roquebilière et Haute-Tinée (2014) ;
 - ✓ N2000 Côte Bleue - Chaîne de l'Estaque (2014) ;
 - ✓ N2000 Durance (2009) ;
 - ✓ N2000 Entraunes (2009) ;
- ✓ N2000 Esterel (2009) ;
 - ✓ N2000 Coste Plane - Champerous (2009) ;
 - ✓ N2000 Montagne du Malay sur le plateau de Canjuers, 83 (2010) ;
 - ✓ N2000 Châteaudouble (2010) ;
 - ✓ N2000 Mont toulonnais Caume (2010-2011) ;
 - ✓ N2000 Sources et tufs du Haut Var (2011) ;
 - ✓ N2000 Iles de Lérins, 06 (2011) ;
 - ✓ N2000 Haute Ubaye – Massif du Chambeyron (2011) ;
 - ✓ N2000 Rhône AVAL (2011-2013) ;
 - ✓ N2000 Brec d'Utelle-Gorges de la Vésubie et du Var - Mont Vial et Mont Férier (2012) et N2000 Brec d'Utelle (2013) ;
 - ✓ N2000 Corniches de la Riviera (2012-2013) ;
 - ✓ N2000 Vésubie (2013).

2. Prospections dans le cadre d'inventaires participatifs

- ✓ Inventaires citoyens de la Biodiversité du Parc naturel Régional du Verdon à Allons, 04 (2012) ; Ginasservis, 04 (2013) ; La Palud-sur-Verdon, 04 (2014).

3. Autres prospections

- ✓ Prospections dans le secteur le long du Réal Martin, 83 (2012) ;
- ✓ Inventaire Petit Rhinolophe dans le secteur Verdon (2012, 2013) ;
- ✓ Inventaire Chiroptères sur le territoire projet de parc des Baronnies Provençales (2011) ;
- ✓ Prospections associatives du GCP.

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de secteurs à fort déficit de connaissance prospectés : 35 minimum

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de sessions de prospection organisées :
- ✓ Nombre de secteurs à fort déficit de connaissance prospectés : 35 minimum

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- Parc naturel régional du Verdon
- ONF
- Bureau d'étude Naturalia

❖ Intervenants financiers autres programmes

- DREAL PACA
- DREAL RA
- Conseil général du Var
- Groupe Chiroptères de Provence (étude associative fond propre)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La prospection de secteur à fort déficit de connaissance, demande une forte mobilisation humaine, notamment de bénévoles. De nombreux gîtes potentiels doivent être prospectés pour espérer découvrir de nouvelles colonies. Il est donc primordial d'établir une stratégie et une méthodologie adaptée pour optimiser le temps de recherche.

Une zone blanche ne peut être couverte de manière exhaustive en un seul inventaire.

Perspectives

Il reste encore en Paca plusieurs zones blanches disséminées dans la Région. Cela concerne des secteurs comme la zone d'Aix-Lambesc ou bien les secteurs des Préalpes des Alpes-Maritimes à très fort potentiel.

Plusieurs secteurs à urbanisation galopante ne seront sans doute pas connus avant leur destruction.

FICHE ACTION Conn_D

Repérage des zones forestières favorables aux gîtes arboricoles pour les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°9
Enjeu	« Connaissance » Améliorer la connaissance sur les zones forestières favorables aux gîtes pour les Chiroptères afin de l'intégrer dans la gestion et la conservation des forêts et boisements
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Repérer les arbres gîtes et zones forestières favorables aux Chiroptères au moyen de prospections diurnes, de protocoles d'échantillonnage d'ultrasons et d'opérations de télémétrie réalisées sur des espèces forestières.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Participation à une étude sur l'utilisation des forêts méditerranéennes par les Chiroptères et en particulier selon leur maturité ou leur naturalité sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon (2014)
- ✓ Mise en place d'un inventaire appuyé par des bénévoles dans une forêt de Sigottier, 05 (2013)

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre d'arbres gîtes ou de zones favorables recensés : plusieurs dizaines de gîtes potentiels recensés.

❖ Autres programmes connus

1. Prospections arbres-gîtes à Chiroptères dans le cadre d'inventaires N2000

- ✓ N2000 Colle du Rouet, 83 (2010)
- ✓ N2000 Gorges de Châteaudouble et plaine de Vergelin, 83 (2010)
- ✓ N2000 Monts toulonnais, Plateau de Signes, Mont Faron, 83 (2010)
- ✓ N2000 3 sites de la vallée de la Roya, 06 (2009-2010)
- ✓ N2000 Plateau de Valensole, 04 (2009-2010)

- ✓ N2000 Val d'Entraunes, 06 (2009)

2. Inventaires en milieu forestier

- ✓ Étude de la fréquentation Chiroptères dans la forêt domaniale de Cadarache et domaines d'Iter, 13 (2010)
- ✓ Inventaire pré-aménagement en forêt communale de Breil-sur-Roya, 06 (2010)
- ✓ Inventaire pré-aménagement en forêt domaniale du Val Daluis, 06 (2010)
- ✓ Aménagement de la forêt domaniale de Lure dans un contexte social sensible sur le plan de la prise en compte de la biodiversité, 04 (2012)
- ✓ Inventaire en forêt communale d'Eourre, 05 (2013)
- ✓ Inventaire à La Courbaisse, 06 (2013)
- ✓ Inventaire des espèces en pinèdes sylvestre avec interface pelouses. La Mure-Argens, 04 (2009)
- ✓ Inventaire d'arbres-gîtes potentiels à Chiroptères et écoutes sur une forêt non soumise de la commune de Callian (Var) (2009)
- ✓ Inventaire de Chiroptères et définition des enjeux de conservation Ollières, 83 et Annot, 04 (2010)
- ✓ Expertise Chiroptères dans le mélézin dans le PN Mercantour, 06 (2009)
- ✓ Inventaire des Chiroptères de la forêt du Conservatoire du Littoral du Hameau de la Roche (Le Lauzet Ubaye, 04) (2010)
- ✓ Inventaire des Chiroptères en Haute Ubaye, Massif du Chambeyron, 04 (2010)
- ✓ Inventaire des Chiroptères de la Réserve Biologique Intégrale du Bois du Chapitre, 05 (2011)
- ✓ Inventaire des Chiroptères forestiers val d'Entraunes 06 (2010)

3. Recherche appliquée

- ✓ Étude sur l'utilisation des forêts méditerranéennes par les Chiroptères et en particulier selon leur maturité ou leur naturalité sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon (2014)
- ✓ Thèse de doctorat sur les Chiroptères dans les forêts de Cadarache 13 (mesures de compensation ITER) 2012
- ✓ Télémétrie sur les Chiroptères forestiers de la forêt communale de Breil-sur-Roya 06(2012)
- ✓ Étude de la fréquentation des milieux forestiers de la Sainte-Victoire 13 (2014)

4. Aménagements

Prospection des arbres devant être abattus (Parc Alpha, Saint Martin-Vésubie, 06) (2014)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre d'arbres gîtes ou de zones favorables recensés : plusieurs dizaines de gîtes potentiels recensés.

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre d'arbres gîtes ou de zones favorables recensés : indicateur inconnu

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN)
- Parc naturel régional du Luberon
- ONF

❖ **Intervenants techniques autres programmes**

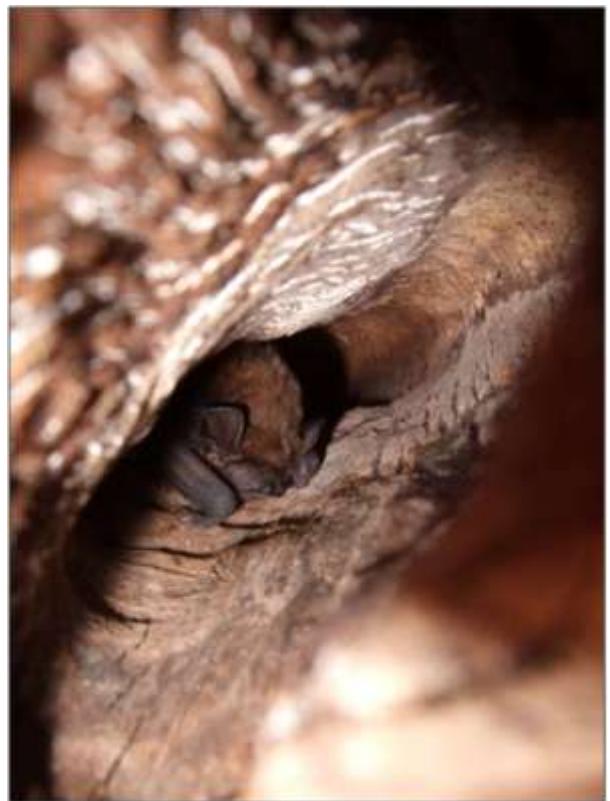
- CEN PACA
- Parc National du Mercantour
- ONF
- Bureau d'étude Gaïadomo
- Bureau d'étude Ecomed
- SFEPM
- MNHN
- Groupe Chiroptères de Provence

❖ **Partenaires financiers PRAC**

- Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN)
- Parc naturel régional du Luberon
- Groupe Chiroptères de Provence (étude associative)

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- Communauté d'agglomération de Draguignan
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Agence ITER France
- SCOT Riviera
- Parc naturel régional du Verdon
- ONF
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Grand site Sainte-Victoire



Noctule de Leisler © Emmanuel Cosson

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Les prospections en milieu forestier sont difficiles malgré l'intérêt que plusieurs partenaires gestionnaires portent à ce sujet en particulier le Parc national du Mercantour, l'ONF ou le Grand site Sainte-Victoire.

La difficulté reste l'utilisation des informations recueillies pour adapter la gestion forestière, ceci d'autant plus que la gestion forestières et certains gestionnaires ou propriétaires restent fermés à la question de la biodiversité et sa prise en compte.

Malgré les difficultés évoquées plus haut, l'ouverture des gestionnaires se fait lentement et progressivement. Les questions de préservation d'habitats d'espèces sont abordées mais rarement intégrées à la gestion concrète et opérationnelle.

Perspectives

Action importante à poursuivre tant les connaissances en milieu forestier restent parcellaires.

FICHE ACTION Conn_E

Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie du Murin de Bechstein en zone méditerranéenne et Alpes du Sud (hors études « territoires de chasse »)

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : mieux connaître les besoins des espèces concernées en plaine et pré-Alpes pour améliorer leur prise en compte dans les mesures de gestion conservatoire.
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Mener tout type d'étude et de recherche (hormis « territoires de chasse » cf fiche Conn_T) sur les espèces et dans l'aire géographique concernées pour améliorer nos connaissances sur leur biologie, leur écologie, leur éthologie...

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Suivi scientifique du gîte de la Chapelle de Saint-Pons à Gémenos en période de reproduction pour connaître la biologie de reproduction en gîte du Murin de Bechstein (2009 à 2014, suivi plus ou moins rapproché suivant les années)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui (annuel)

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui (annuel)

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- Conseil général des Bouches-du-Rhône

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence (étude associative fonds propres)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Seuls 4 gîtes de Murin de Bechstein sont connus en PACA. Une étude associative a été menée par les bénévoles du GCP avec un appui de salariés sur le gîte de Saint-Pons. Les financements nécessaires à une mise en œuvre plus poussée de cette action n'avaient pas pu être mobilisés auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Perspectives

En 2015, une étude sera mise en place en partenariat avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône afin d'améliorer les connaissances sur le Murin de Bechstein dans le département. Cette étude aura pour point de départ le gîte de la Chapelle Saint-Pons à Gémenos. Elle permettra de mieux comprendre l'utilisation du gîte par la colonie par le biais de mesures des conditions thermiques et de suivis scientifiques fins mais également le territoire de chasse de la colonie par télémétrie pour la première fois sur cette espèce en PACA.

Parallèlement, en 2015, une étude des conditions thermiques des deux autres gîtes connus en PACA (Buse de Malpasset, 83 et Usine de la Courbaisse, 06) pourrait être menée.

Il est également envisagé de réaliser une étude autour du gîte de l'usine EDF de la Courbaisse-06 afin de comprendre les conditions particulières de ce gîte et s'il existe des gîtes annexes aux alentours.



Murin de Bechstein © Alain Abba

FICHE ACTION Conn_H

Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie des petits Myotis forestiers en zone méditerranéenne et Alpes du Sud (hors études « territoires de chasse »)

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : mieux connaître les besoins des espèces concernées en plaine et pré-Alpes pour améliorer leur prise en compte dans les mesures de gestion conservatoire.
Degré de priorité	3
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Mener tout type d'étude et de recherche (hormis « territoires de chasse » cf. fiche Conn_T) sur les espèces et dans l'aire géographique concernées pour améliorer nos connaissances sur leur biologie, leur écologie, leur éthologie...

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Étude sur l'utilisation des forêts méditerranéennes par les Chiroptères et en particulier selon leur maturité ou leur naturalité sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon (2014)

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : non (en cours)

❖ Autres programmes connus

- ✓ Étude d'une population de Murin d'Alcathoe en vallée de la Roya (Parc National du Mercantour) (2012)
- ✓ Étude sur l'utilisation des forêts méditerranéennes par les Chiroptères sur le territoire du Grand site Sainte-Victoire (2014)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui par étude ; non pour bilan global

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui par étude ; non pour bilan global

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- Parc naturel régional du Luberon
- ONF

❖ Intervenants techniques autres programmes

- ONF
- Parc national du Mercantour

❖ Partenaires financiers PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- Parc naturel régional du Luberon (DREAL PACA)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- ONF
- Parc national du Mercantour

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Difficultés liées à la rareté des Murins en zone méditerranéenne. Difficultés liées aux méthodes (acoustiques et télémétrie).

Perspectives

La connaissance des Chiroptères en forêt méditerranéennes et préalpines sont quasi-nulles. Ces connaissances pourront alimenter la gestion forestière des alpes du Sud et de la zone méditerranéenne comme cela s'est fait ailleurs en Europe moyenne et du nord.



Murin à moustaches en hibernation © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION Conn_I

Prospéction en bâti et sensibilisation des habitants : "Programme Villes et Villages"

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : approfondir les connaissances de la répartition des différentes espèces de Chiroptères à l'échelle de communes
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
Etat d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Inventorier les espèces de Chiroptères présentes dans une commune, identifier les gîtes utilisés et potentiels et sensibiliser la population locale

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Conservation du patrimoine naturel des ocres, sables, gypses et argiles du piémont sud Ventoux – inventaire Villes et Villages (2009 et 2010)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de communes recensées : 4
- ✓ Nombre de colonies majeures découvertes : 1

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de communes recensées : 4
- ✓ Nombres de colonies majeures découvertes : 1

Partenaires

- ❖ **Intervenants techniques autres programmes**
 - Groupe Chiroptères de Provence
- ❖ **Intervenants financiers autres programmes**
 - Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Ces études réalisent une sensibilisation, fournissent des résultats et des propositions de mesures de gestion aux élus. La réalisation des mesures peine à voir le jour par manque de motivation des élus ou de temps du gestionnaire (PNR généralement).

Perspectives

Ce genre d'étude est un bon support de travail pour mobiliser les acteurs locaux et les élus. Permet d'impliquer les écoles et de sensibiliser.



Petit rhinolophe © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION Conn_L

Suivis et évaluation des impacts liés aux opérations de démoustication

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : déterminer l'influence des traitements anti-moustiques sur les chauves-souris
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	avancé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Faire une analyse comparée de la fréquentation et de la reproduction des Chiroptères de zones de chasse traitées avec du Bti (ou autre) et de zones témoins au moyen de suivis acoustiques standardisés

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Suivi scientifique annuel mené en parallèle des opérations de démoustication au BTI sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue (2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui, bilan annuel

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui, bilan annuel

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- Centre de Recherche Tour du Valat
- Syndicat Mixte de Gestion du Domaine de la Palissade

- ONCFS
- Marais du Vigueirat)
- Reserve Nationale de Camargue

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- DREAL PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- Parc naturel régional de Camargue
- Conseil régional PACA
- Conseil général des Bouches du Rhône
- Conseil général de l'Hérault
- Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen (EID-Med)
- Communauté de communes Ouest Provence
- Communauté d'agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Deux approches ont été mises en œuvre.

1. Suivis acoustiques pour évaluer l'activité des Chiroptères sur les terrains de chasse démoustiqués et non démoustiqués. Difficultés et biais en raison des conditions météo, mais un effet délétère de la démoustication a pu être mesuré.
2. Suivis de la reproduction des colonies de pipistrelles en nichoirs depuis 2012 en zone démoustiquée et non démoustiquée. Le taux de colonisation des nichoirs installé était faible lors des premières années de suivis. Les microchiroptères ont souvent besoin de plusieurs années avant de coloniser un gite. Les résultats seront donc à dégager sur le long terme.

Perspectives

La colonisation des nichoirs étant un processus long, il est nécessaire de poursuivre le suivi des nichoirs installés en 2012. Le suivi des colonies découvertes à proximité des nichoirs doit également être poursuivi. Il serait également intéressant d'estimer le succès reproducteur de quelques colonies situées à proximité des nichoirs en zones traitées et témoins.

FICHE ACTION Conn_N

Evaluation des effets des avermectines sur les populations d'insectes

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°12
Enjeu	« Connaissance » : connaître l'influence des traitements vermifuges à base d'Avermectines sur les populations d'insectes considérés comme proies potentielles des Chiroptères
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
Etat d'avancement	avancé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Faire une analyse comparée, au moyen de piégeage, des densités d'insectes coprophages présents dans des zones pâturées par du bétail vermifugé aux Avermectines, vermifugé avec d'autres produits et non vermifugés

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Évaluation des effets des traitements antiparasitaires du bétail sur la faune Coprophage en Camargue (action LIFE+ ChiroMed)
- ✓ Rédaction d'un cahier des charges de pratiques sanitaires pastorales favorables au cycle biologique des insectes coprophages (ressources alimentaires du Grand rhinolophe)
- ✓ Rédaction d'un guide technique « Gestion du parasitisme bovin et faune coprophage » 2013
- ✓ Guide technique « Pour une gestion du risque parasitaire interne chez les bovins en Camargue (2009)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui

Partenaires

❖ **Intervenants techniques autres programmes**

- Groupe Chiroptères de Provence
- Amis des Marais du Vigueirat
- Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise
- Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE-CNRS)
- Tour du Valat
- Parc naturel régional de Camargue

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- Frgds PACA

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Cette action a été essentiellement réalisée dans les écosystèmes camarguais par le Parc naturel régional de Camargue et ses partenaires lors du LIFE+ChiroMed. Les études menées concernent surtout les bovins en zone méditerranéenne et non les ovins et les équins.

Perspectives

Mener une discussion avec les acteurs sur les besoins sur le sujet notamment la problématique ovins et équins.

Encore beaucoup de travail sur le terrain avec les éleveurs et les vétérinaires.

FICHE ACTION Conn_O

Amélioration des connaissances en génétique des populations de plusieurs espèces de Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : mieux connaître la structure et le fonctionnement de populations de Chiroptères (Rhinolophidés principalement) : échanges de population, métapopulation, isolement génétique... et améliorer les connaissances sur les espèces présentes en PA
Degré de priorité	3
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Collecter des échantillons biologiques (guano, patchs alaires) sur des individus, communiquer les prélèvements pour analyse

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Récolte et l'analyse génétique du guano de Grand rhinolophe prélevé dans différents sites de Paca et de France pour comprendre le mode d'utilisation du réseau de gîtes par cette espèce (action LIFE+ ChiroMed) 2010-2014
- ✓ Étude génétique de la population de rhinolophes euryales - Châteaudouble (2012-2013)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui pour Grand rhinolophe

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui pour Grand rhinolophe

Partenaires

❖ **Intervenants techniques autres programmes**

- Groupe Chiroptères de Provence
- Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise
- Parc naturel régional de Camargue
- CEN PACA

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- DREAL PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Ces études nécessitent bien souvent une implication et une perspective sur quelques années. Ceci est rarement possible dans le cadre des financements régionaux.

Perspectives

Les études génétiques apportent des informations cruciales sur l'isolement et l'appauvrissement génétique consécutif. Ceci permet de définir des unités évolutives significatives (*ESU* : Evolutionary Significant Unit (Ryder 1986) afin de hiérarchiser les efforts de conservation *in situ* sur les espèces.

Ces méthodes sont actuellement peu utilisées dans la conservation de la nature en France.

Le rapprochement avec des laboratoires de recherche sont indispensables.



Grand rhinolophe © Benoit Morazé

FICHE ACTION Conn_P

Recherche de nouvelles colonies de reproduction par prospection et télémétrie

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°17
Enjeu	« Connaissance » : découvrir des colonies de reproduction d'espèces prioritaires et à enjeux régionaux
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	avancé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Mener tout type d'étude et de recherche approprié pour découvrir des colonies de reproduction.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Mise en place de convention

- ✓ DIRMED : formations et accès aux ouvrages d'art pour prospections (2012)
EDF méditerranée : accès aux installations EDF pour suivis et prospections (2014)

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé :
- ✓ Nombre de nouvelles colonies de reproduction trouvées :

❖ Autres programmes connus

1. Prospections dans le cadre d'inventaires N2000 (liste non exhaustive)

- | | |
|--|--|
| ✓ N2000 Buëch - La Roche des Arnauds
(2009) | ✓ N2000 Valensole (2009) |
| ✓ N2000 Durance (2009) | ✓ N2000 Coste Plane - Champerous (2009) |
| ✓ N2000 Entraunes (2009) | ✓ N2000 Mont Ventoux (2009-2010) |
| ✓ N2000 Esterel (2009) | ✓ N2000 Rouet Chateaudouble (2010) |
| ✓ N2000 Plateau d'Emparis – Goléon (2009) | ✓ N2000 Forêt de Palayson, bois du Rouet
(2010) |
| ✓ N2000 Pointe Fauconnière, St Cyr sur mer
(2009) | ✓ N2000 Montagne du Malay sur le plateau
de Canjuers, 83 (2010) |
| ✓ N2000 Roya (2009) | ✓ N2000 Calavon et Encrème (2010) |

- ✓ N2000 Châteaudouble (2010)
 - ✓ N2000 Caraï (2010-2011)
 - ✓ N2000 Mont Toulonnais Caume (2010-2011)
 - ✓ N2000 Sources et tufs du Haut Var (2011)
 - ✓ N2000 Iles de Lérins, 06 (2011)
 - ✓ N2000 Haute Ubaye – Massif du Chambeyron (2011)
 - ✓ N2000 Sources et tufs du Haut-Var (2011)
 - ✓ N2000 Rhône AVAL (2011-2013)
 - ✓ N2000 Bendola (2012) N2000 Steppique durancien et queyrassien (2012, 2014)
- 2. Prospection dans le cadre de programmes de conservation**
- ✓ LIFE + ChiroMed - Massif des Alpilles (2013)

3. Autres prospections (non exhaustif)

- ✓ Suivis Chiroptères ITER (2012-2014)
- ✓ Inventaires Chiroptères LGV (2012-2013)
- ✓ Breil-sur-Roya (2011)
- ✓ Roque Esclapon, 83 (2009)
- ✓ Canjuers, 83 (2009)
- ✓ Dôme de Biot, 06 (2009)
- ✓ Parc Naturel Départemental d'Estienne d'Orves, 06 (2009)
- ✓ St-Maurin à La Palud, 04 (2009)
- ✓ Col de Faye (2010)
- ✓ Parc de la Colline du Château à Nice (06) (2010)
- ✓ Domaine de Valx, Verdon (2012, 2013)
- ✓ Allons, 04 (2012)
- ✓ Mont-Caume (2013)
- ✓ Jansiac (2012)
- ✓ Bléone (2011)
- ✓ Real Martin (2012)
- ✓ Iles de Bagaud et Port Cros (2012)
- ✓ Petit rhinolophe, Verdon (2012-2013)
- ✓ Baronnies (2010-2011)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé :
- ✓ Nombre de nouvelles colonies de reproduction trouvées :

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé :
- ✓ Nombre de nouvelles colonies de reproduction trouvées :

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- DIRMED
- EDF Méditerranée

❖ Intervenants techniques autres programmes connus

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe Chiroptères de Provence ▪ CEN PACA ▪ ONF ▪ CRAVE | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureau d'étude Ginger Environnement ▪ Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise |
|--|--|

- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional des Baronnies
- LPO Drôme
- Parc national de Port Cros

❖ **Partenaires financiers PRAC**

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Groupe Chiroptères de Provence

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général des Alpes-Maritimes
- Conseil général du Var
- DDTM 13
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc national de Port Cros
- Communauté d'Agglomération Nice Côte d'azur (crédits N2000)
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (crédits N2000)
- Communauté de Commune Cians var (crédits N2000)
- SCOT de la Riviera française et de la Roya (crédits N2000)
- Communauté de communes du guillestrois (crédits N2000)
- SIIVU Haute Siagne (crédits N2000)
- Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (crédits N2000)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La découverte d'un réseau de gîtes de reproduction se fait sur plusieurs années (ex PNRC, PNRL, etc.). La méthode de la télémétrie est efficace mais nécessite un encadrement et un investissement soutenus.

Perspectives

Cette action doit se poursuivre et ciblée dans les espaces gérés où les mesures conservatoires sont en théorie prévues et plus aisées.

FICHE ACTION Conn_S

Réalisation d'un atlas de répartition des Chiroptères de PACA

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : disposer d'un état de référence sur la répartition des Chiroptères de PACA et en assurer le porté à connaissance auprès d'un large public
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Synthétiser les données disponibles sur les Chiroptères en PACA et les diffuser sous forme de cartes de répartition par espèce.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Préatlas GCP-DREAL en ligne (cartes d'alertes) (2009)
- ✓ Réalisation et diffusion de l'atlas des mammifères de Camargue (2010)
- ✓ Atlas des mammifères de l'arc méditerranéen débuté et en construction (EPHE Montpellier)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Edition de l'atlas : oui mais seulement Camargue
- ✓ Nombre de destinataires : inconnu

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Edition de l'atlas : oui mais seulement Camargue
- ✓ Nombre de destinataires : inconnu

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- EPHE Montpellier

- PNR de Camargue
- Tour du Valat
- Regard du Vivant

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- Conseil régional PACA
- Tour du Valat
- PNR de Camargue.

Analyse de l'action

Limites/difficulté rencontrées

Aucune information concernant le délai de sortie de l'atlas des mammifères de l'arc méditerranéen n'est connue.

Perspectives

Un atlas des mammifères de PACA par maille 10x10 a été initié par la LPO PACA et devrait sortir en 2016. Les Chiroptères y seront présents avec le concours du GCP. Les monographies de cet atlas resteront simples et peu détaillées.



Molosse de Cestoni © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION Conn_T

Amélioration des connaissances sur les territoires de chasse de plusieurs espèces de Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°17
Enjeu	« Connaissance » : mieux connaître les exigences écologiques de certaines espèces pour améliorer leur prise en compte dans les mesures de gestion conservatoire. Espèces concernées en priorité : Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreibers,
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Mener des sessions de télémétrie et/ou d'inventaires ultrasons sur certaines espèces pour améliorer nos connaissances sur les habitats de chasse utilisés, mais aussi sur la taille de leurs territoires, les gîtes fréquentés, les routes de vol empruntées, etc.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

1. Étude territoires de chasse dans le cadre d'étude N2000 (non exhaustif)

- ✓ N2000 Roquebilière et Haute-Tinée : télémétrie ciblée Barbastelle (2014)
- ✓ N2000 Entraunes : télémétrie ciblée Petit rhinolophe (2009)
- ✓ N2000 Forêt de Palayson, bois du Rouet : télémétrie ciblée Grand rhinolophe (2010)
- ✓ N2000 Steppique durancien et queyrassien : télémétrie ciblée Barbastelle et espèces forestières (2011, 2014)
- ✓ N2000 Mont-Ventoux (2014) : inventaire ultrasons
- ✓ N2000 Aygues (2014) : inventaire ultrasons
- ✓ N2000 Breil-sur-Roya + N2000 La Bendola (2009) : télémétrie ciblée Grand rhinolophe, du Rhinolophe euryale et du Murin à oreilles échancrées
- ✓ N2000 Brec d'Utelle télémétrie ciblée Murin de Capaccini (2013)

2. Étude territoires de chasse dans le cadre de programmes de conservation

- ✓ LIFE+ ChiroMed - Amélioration des connaissances sur les milieux naturels utilisés en période estivale par le Grand rhinolophe et le Murin à oreille échancrées : télémétrie, cartographie fine des habitats et croisement des informations (2010-2012)
- ✓ Suivi télémétrique d'un murin à oreilles échancrées du cabanon des Ascroix – Correns 83 (2009)

3. Étude territoires de chasse pour gestion appliquée

- ✓ Continuités écologiques sur le territoire du Grand Site Saint-Victoire : améliorer les territoires de chasse et les zones de gîtes des Chiroptères inventaire / analyse de territoire Étude de télémétrie sur le Petit rhinolophe (2014)
- ✓ Étude paysagère à partir de résultat d'étude télémétrique Port Cros sur le Murin à oreilles échancrées (2014)
- ✓ Étude de la chênaie pubescente méditerranéenne - Caractérisation de l'activité des Chiroptères selon la maturité de divers sous types de peuplements des chênaies du PNRL (2014)
- ✓ Étude télémétrique du Murin d'Alcathoe dans la vallée de la Roya (2013)
ACTICHIRO, référentiel d'activité des Chiroptères (2013)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé :
- ✓ Nombre de destinataires :

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé :
- ✓ Nombre de destinataires :

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise
- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional du Luberon
- Grand Site Sainte Victoire
- ONF
- Parc national du Mercantour

❖ Intervenants financiers autres programmes

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc national de Port-Cros
- Grand Site Sainte Victoire (crédits Conseil général des bouches du Rhône, DREAL, Conseil régional)
- ONF
- Parc national du Mercantour

Analyse de l'action

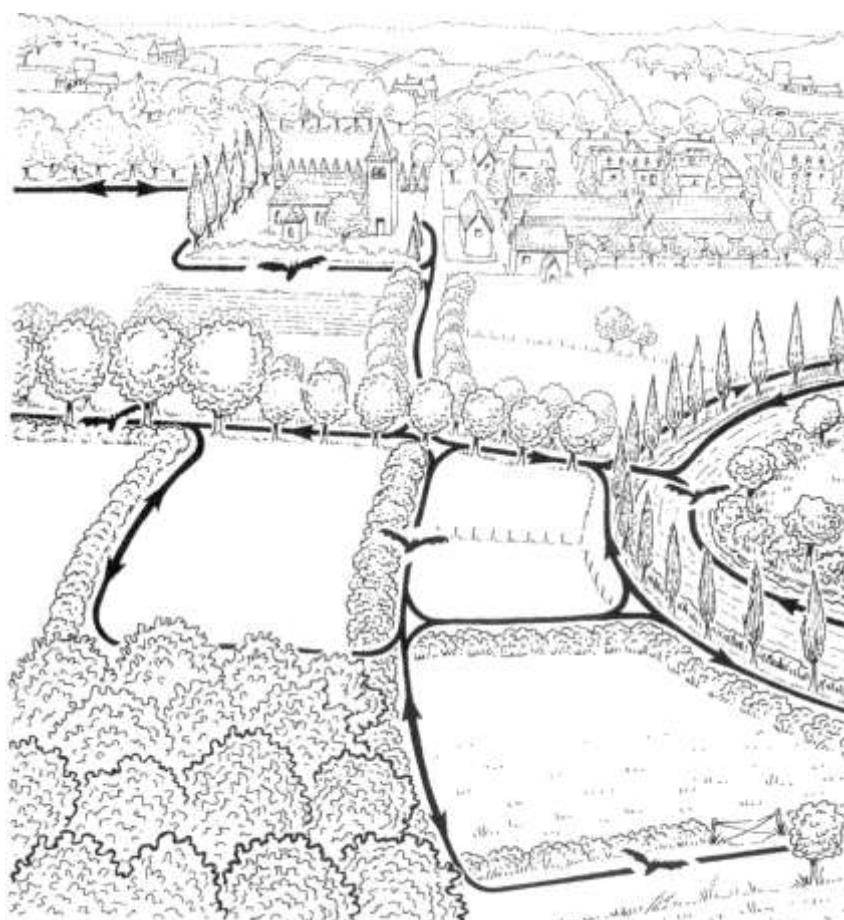
Limites/difficultés rencontrées

Les télémétries restent des études essentielles, pertinentes et uniques mais nécessitent un encadrement et un investissement soutenus et encadré.

Perspectives

La connaissance de la biologie des espèces est indispensable pour être permettre une pertinence dans la gestion des habitats d'espèces.

La répétition de télémétrie sur la même espèce dans un même secteur géographique pour révéler les habitats de chasse a démontré son utilité. Cette méthode reste la voie royale pour identifier l'écologie de chasse des espèces.



FICHE ACTION Conn_U

Amélioration des connaissances sur le régime alimentaire des Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Connaissance » : mieux connaître l'alimentation de certaines espèces pour améliorer la prise en compte de leurs besoins dans les mesures de gestion conservatoire Especes concernées en priorité : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et autres es
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
Etat d'avancement	

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Collecter et analyser le guano des espèces concernées pour déterminer la nature et la quantité des proies ingérées

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Étude du régime alimentaire du Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées en Camargue, LIFE+ ChiroMed (2011-2013)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui
- ✓ Nombre de destinataires : au moins 400 personnes et structures

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Bilan rédigé : oui
- ✓ Nombre de destinataires : destinataires synthèse LIFE

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence

- Amis du Vigueirat
- Parc naturel régional de Camargue
- Groupe Mammalogique Breton

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)
- Europe (programme LIFE+ ChiroMed)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

L'étude menée dans le cadre du LIFE + ChiroMed est basé sur l'étude du régime alimentaire de deux espèces sur deux colonies importantes connues en Camargue. Seule l'année 2011 a pu être analysée et montre un régime alimentaire des ces espèces.

Si les résultats de l'étude menée dans le cadre du LIFE ChiroMed sont cohérents avec ce qui est connu de la biologie des Grand rhinolophes et Murins à oreilles échancrées, il est important de considérer que :

- dans le cas de colonies mixtes, il est possible qu'il y est confusion entre les deux espèces lors du ramassage du guano, et le protocole doit être adapté à cette situation
- on ne peut connaître l'individu producteur de la crotte et la taille de l'échantillon doit être adaptée pour éviter les biais interindividuels
- certains types de proie laissent des traces dans le guano sur une longue période. C'est le cas des Lépidoptères (écailles), c'est pourquoi seules les parties chitineuses hors écailles ont été comptabilisées
- les études de régime alimentaire menées en milieu naturel sont toujours difficiles, du fait de l'impossibilité de contrôler certains paramètres, il est donc important de prendre en compte les différents biais

Dans le cas de l'étude Camargue, l'étude du régime alimentaire s'est faite par identification des macro-restes dans le guano. Il est aussi possible d'étudier un régime alimentaire par analyse génétique du guano à l'aide de marqueurs ADN des proies.

Perspectives

Des spécificités du régime alimentaires des deux espèces étudiées ont été mises en évidence mais quelques compléments d'étude permettraient d'affiner les conclusions et de tester quelques hypothèses émises :

- établir une carte de disponibilité des ressources, et vérifier les corrélations avec les insectes réellement consommés. Cette analyse permettrait de tester le comportement d'exploitation des ressources, et notamment de définir si des types de proies sont privilégiés dans des conditions particulières.
- Étudier plus en détail la qualité des milieux quant à leur productivité en insectes, et notamment les prairies et les milieux pâturés, et comparer ces milieux entre les domaines vitaux des deux colonies.

Par ailleurs, cette étude pourrait être renouvelée sur d'autres espèces prioritaires de la région.

L'étude des régimes alimentaires apporte aussi des éléments cruciaux sur le rôle d'axillaire de culture réalisé par les Chiroptères. Le CTIFL du Gard travaille sur cette thématique.

Ces travaux sont à développer.



FICHE ACTION Comm_B

Edition du « P'tit Rhino », lettre d'information sur le Petit Rhinolophe

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Communication » : maintenir et favoriser les populations de Petits rhinolophes présentes dans la région
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	GROUPE CHIROPTÈRES DE PROVENCE
Etat d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Sensibiliser les habitants à la préservation du Petit rhinolophe, une espèce cavernicole qui occupe fréquemment des gîtes artificiels au sein de l'habitat humain (caves, greniers, pigeonniers, églises, cabanons...)

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Lettre n°5 : bilan baguage, bilan conférences, et étendue de l'aire du projet jusqu'au Verdon (2010)
- ✓ Lettre n°6 : bilan du comptage simultané de l'ensemble des colonies de reproduction connues sur le territoire nord-est du Parc naturel régional du Luberon (juillet 2012)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de lettres publiées : 2
- ✓ Nombre de destinataires : 150 exemplaires chacune soit 300 exemplaires

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de lettres publiées : 2
- ✓ Nombre de destinataires : 150 exemplaires chacune soit 300 exemplaires

Partenaires

❖ Partenaires techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Verdon

❖ Partenaires financiers autres programmes

- DREAL PACA
- Conseil régional PACA
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Verdon (crédits européens FEDER, Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, Conseil général du Var, DREAL PACA et Conseil régional PACA)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Il est difficile de mobiliser des financements suffisants pour ce type d'action de communication pourtant très appréciée.

Perspectives

Il pourrait être intéressant de mettre en place une lettre à plus grande échelle et non liée à un territoire comme cela a été le cas jusqu'à présent. Il a par exemple été envisagé de mettre en place une lettre commune inter-territoire avec le Luberon et le Verdon qui concentrent de nombreux gîtes à Petit rhinolophe. Ceci a été proposé aux deux territoires mais ne s'est pas concrétisé.



Colonne de Petit rhinolophes © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION Comm_C

Réalisation de films documentaires sur les Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°26
Enjeu	« Communication » : faire connaître le caractère unique et fragile des Chiroptères aux différents publics
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Sensibiliser par le biais de prises de vues nouvelles permettant la découverte des chauves-souris. Réaliser et diffuser de nouveaux films documentaires, complémentaires du film de Tanguy Stoecklé, « Au rythme des chauves-souris » (<http://www.tanguystoeckle.fr>). Ces films seront réalisés à partir de différents formats en utilisant des techniques d'imagerie variées (thermique, proche infra rouge, caméra à vitesse lente, etc.) et pour divers usages (conférences, réunions, illustration de site Internet, télévision, etc.)

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Réalisation et diffusion du film « Une Vie de Grand rhinolophe » (2013)
- ✓ Réalisation d'une séquence chauves-souris pour le film « Le plus beau pays du monde », réalisé par Jacques Malaterre (2013)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de films réalisés : 1
- ✓ Nombre de diffusions : 600 copies DVD créées, le nombre de personnes ayant vu le film est estimé à 1 000 personnes.

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de films réalisés : 1
- ✓ Nombre de diffusions : 600 copies DVD créées, le nombre de personnes ayant vu le film est estimé à 1 000 personnes.

Partenaires

- ❖ **Intervenants techniques autres programmes**
 - Groupe Chiroptères de Provence
- ❖ **Intervenants financiers autres programmes**
 - Europe (programme LIFE)

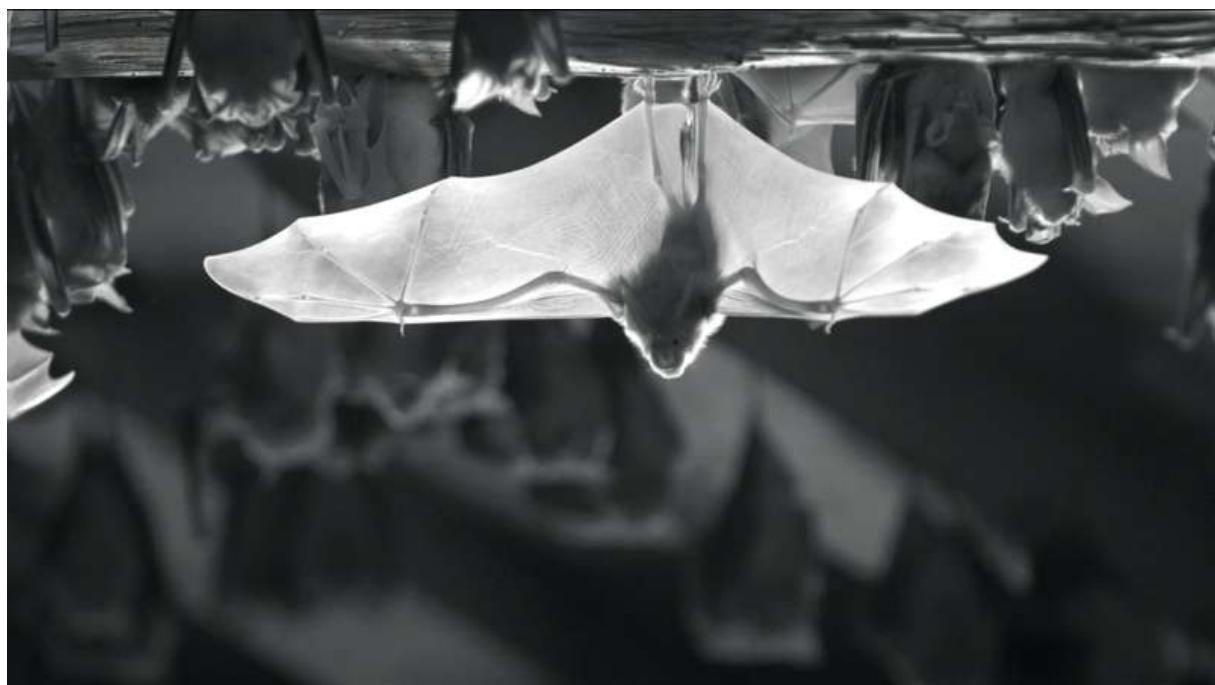
Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La réalisation de ce type d'action nécessite un budget conséquent qu'il est difficile de mobiliser. Des compétences techniques spécifiques sont également nécessaires. Il pourrait être utile de s'associer avec une maison de production.

Perspectives

Une maison de production régionale avec une spécialité sur les Chiroptères s'est créée récemment : « Noctilio productions »
https://www.linkedin.com/in/tanguy-stoeckl%C3%A9-7741a478?trk=seokp-title_posts_secondary_cluster_res_author_name



*Image extraite du film *Une vie de Grand rhinolophe* © Tanguy Stoecklé*

FICHE ACTION Comm_D

Animations scolaires

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°26
Enjeu	« Communication » : faciliter la conservation des Chiroptères au moyen d'une meilleure compréhension par l'homme
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Informer et sensibiliser les élèves de primaires, collèges et lycées à la conservation des Chiroptères

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

- ✓ Mise en place de conférences, diaporamas, discussions, visionnage de films, visite d'une exposition et questionnaire sur l'exposition
- ✓ Mise en place de cycle pédagogique avec jeux éducatifs et créations de supports de communication
- ✓ Animations scolaires pour publics primaires, collèges et lycée sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon, du Mont Ventoux, communes avec sites en gestion du CEN PACA, etc....

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de classes visitées : minimum 190
- ✓ Nombre d'enfants sensibilisés : minimum 4500

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de classes visitées : minimum 190
- ✓ Nombre d'enfants sensibilisés : minimum 4500

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- ONF

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Parc naturel régional du Luberon
- SMAEMV
- Communauté de Commune Cians Var
- Commune de Signes
- Commune de Mirabeau
- Commune La Londe les Maures
- Commune de Fontvieille
- Collège de Volx (CG 04)
- Lycée de Carmejane (Conseil régional)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Perspectives

FICHE ACTION Comm_E

Exploitation d'expositions régionales dans les lieux d'expositions régionaux

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°26
Enjeu	« Communication » : faciliter la conservation des Chiroptères au moyen d'une meilleure compréhension par l'homme
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
Etat d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Informer et sensibiliser les habitants à la conservation des Chiroptères

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Circulation des expositions itinérantes
 - ✓ « Les demoiselles de la nuit »
 - ✓ « La chauve-souris, une étrange créature » du Life+ ChiroMed

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombres de sites ayant reçu l'exposition : 3
- ✓ Nombre de jours de mise en place : 4
- ✓ Nombre de personnes sensibilisées : 530 minimum

❖ Autres programmes connus

1. Circulation des expositions itinérantes
 - ✓ « Les demoiselles de la nuit »
 - ✓ « La chauve-souris, une étrange créature » du Life+ ChiroMed

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombres de sites ayant reçu l'exposition : 8
- ✓ Nombre de jours de mise en place : minimum 290

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombres de sites ayant reçu l'exposition : 11
- ✓ Nombre de jours de mise en place : 294 minimum

Partenaires

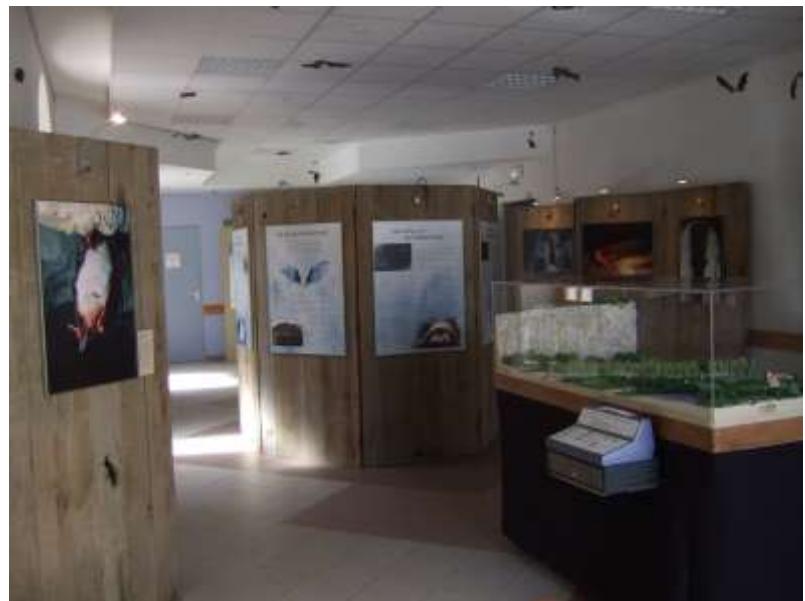


❖ **Partenaires techniques PRAC**

- Conseil régional PACA
- ARPE
- LPO PACA
- Projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

❖ **Intervenants techniques autres programmes**

- Les Amis du Marais du Vigueirat
- La Maison de la Sainte-Victoire
- Le parc départemental de Saint-Pons
- La MJC de Manosque
- Groupe Chiroptères de Provence
- Parc naturel régional du Verdon



Exposition Les demoiselles de la nuit © Emmanuel Cosson

❖ **Partenaires financiers PRAC**

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- Les Amis du Marais du Vigueirat
- Conseil général des Bouches du Rhône
- Conseil général du Var
- La MJC de Manosque
- Groupe Chiroptères de Provence

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Le développement de la mise en place de ces différentes expositions est peu encouragé puisque la promotion pour faire connaître ces expositions est peu poussée. Leur mise en place est du soit à une demande de la part de partenaires en connaissant déjà l'existence, soit à une proposition de la part du Groupe Chiroptères de Provence.

Perspectives

Il pourrait être intéressant d'établir une présentation de chaque exposition afin de pouvoir les faire connaître plus largement et de générer davantage de demande de mise en place.

FICHE ACTION Comm_F

Exploitation d'expositions régionales dans les agglomérations concernées par N2000

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°26
Enjeu	« Communication » : faciliter la conservation des Chiroptères au moyen d'une meilleure compréhension par l'homme
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
Etat d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Informer et sensibiliser les habitants à la conservation des Chiroptères

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Circulation des expositions itinérantes
 - ✓ « Les demoiselles de la nuit »
 - ✓ « La chauve-souris, une étrange créature » du Life+ ChiroMed

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombres de sites ayant reçu l'exposition : 7
- ✓ Nombre de jours de mise en place : 93

❖ Autres programmes connus

1. Circulation des expositions itinérantes
 - ✓ « Les demoiselles de la nuit »
 - ✓ « La chauve-souris, une étrange créature » du Life+ ChiroMed
2. Création et mise en place d'expositions
 - ✓ sur les chauves-souris de Porquerolles (2010)
 - ✓ sur les chauves-souris du Verdon (2013-2014)
 - ✓ sur les chauves-souris du château de Péllicer – Manosque, 04 (2014)
 - ✓ duplication de l'exposition "La chauve-souris, une étrange créature" pour la communauté de commune Cians Vas (2011)

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombres de sites ayant reçu l'exposition : 27
- ✓ Nombre de jours de mise en place : minimum 395

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombres de sites ayant reçu l'exposition : 34
- ✓ Nombre de jours de mise en place : minimum 488

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Parc naturel régional du Luberon
- Projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume
- ONF

- Communes de Sigonce et Vachère (04)
- CDS05

❖ Intervenants techniques autres programmes

- La Maison de la Sainte-Victoire
- MJC de Manosque
- Les Amis du Marais du Vigueirat
- LPO PACA
- Groupe Chiroptères de Provence
- Parc naturel régional du Verdon

- Parc naturel régional des Baronnies
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional des Alpilles
- Association Objectifs Nature en Haute-Provence
- MNHN
- SMAEMV

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA

- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Conseil général des Bouches du Rhône
- La Maison de la Sainte-Victoire
- MJC de Manosque
- Les Amis du Marais du Vigueirat
- Communauté de commune Cians Var Valberg
- Commune d'Orgon

- Commune de Signes
- Groupe Chiroptères de Provence
- MNHN
- Parc naturel régional du Verdon
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional des Alpilles
- SMAEMV
- Office de Tourisme de Robion

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Le développement de la mise en place de ces différentes expositions est peu encouragé puisque la promotion pour faire connaître ces expositions est peu poussée. Leur mise en place est du soit à une demande de la part de partenaires en connaissant déjà l'existence, soit à une proposition de la part du Groupe Chiroptères de Provence.

Perspectives

Il pourrait être intéressant d'établir une présentation de chaque exposition afin de pouvoir les faire connaître plus largement et de générer davantage de demande de mise en place.

FICHE ACTION Comm_H

Guide technique sur une utilisation des vermifuges favorable aux Chiroptères

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°24
Enjeu	« Communication » : proposer aux propriétaires et gestionnaires pastoraux des solutions de traitement vermifuge pour leur bétail plus respectueuses des Chiroptères et les inciter à utiliser ces solutions alternatives
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
Etat d'avancement	initié

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Édicter et diffuser sous forme d'un livret les types de produits et règles de traitement vermifuge plus respectueuses des Chiroptères à appliquer aux animaux d'élevage

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

Guide technique issue du LIFE+ ChiroMed "gestion du parasitisme bovin et faune coprophage" (2014)

- ✓ Mise en place d'un comité de rédaction (LIFE+ ChiroMed)
- ✓ Rédaction et diffusion du guide technique

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Livret publié : oui
- ✓ Nombre de destinataires : 2200 exemplaires imprimés + diffusion numérique

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Livret publié : oui
- ✓ Nombre de destinataires : 2200 exemplaires imprimés + diffusion numérique

Partenaires

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Parc naturel régional de Camargue
- Les Amis du Marais du Vigueirat
- Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Europe (programme LIFE)
- Conseil régional Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL PACA (programme LIFE+ ChiroMed)
- DREAL Languedoc-Roussillon (programme LIFE+ ChiroMed)
- Conseil général du Gard (programme LIFE+ ChiroMed)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La rédaction du guide technique n'a pas représenté de difficultés particulières mais a nécessité un important temps de travail avec de nombreux allers retours entre le Parc naturel régional de Camargue et les AMV. Ce guide devant être complet mais accessible à des lecteurs non spécialistes, une des difficultés a été de « vulgariser » les informations qui y sont apportées.

Perspectives

Favoriser la généralisation de l'approche auprès des gestionnaires et des GDS (Groupement de défense sanitaire).

FICHE ACTION Comm_J

Formation des gestionnaires de milieux forestiers

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°24
Enjeu	« Communication » : intégrer la préservation des Chiroptères dans les plans de gestion et dans la gestion courante des sites
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Former les gestionnaires de l'environnement à la conservation des gîtes et habitats de chasse des Chiroptères

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

Aucune

❖ Autres programmes connus

Réalisation de formations en salle et visites de terrain pour étudier des cas concrets sur différentes thématiques.

1. Techniques d'étude

✓ Formation nationale à la capture ONF (2012)

2. Thématique forêt et Chiroptères

✓ Formations forets et Chiroptères : 10 formations (2011, 2012, 2013)
✓ Formation à la désignation d'arbres réservoirs de biodiversité (2011)

✓ Types de publics formés : agents ONF, agents forestiers, exploitants forestiers, élus, personnels de Parcs naturels régionaux, personnels de Parc Nationaux, bureau d'étude, animateurs N2000

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de formations réalisées : 12
- ✓ Nombre de personnes formées : 175
- ✓ Nombre de jours de formation : 13
- ✓ Nombre de public formés : 7

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de formations réalisées : 12
- ✓ Nombre de personnes formées : 175
- ✓ Nombre de jours de formation : 13
- ✓ Nombre de public formés : 7

Partenaires

- ❖ **Intervenants techniques autres programmes**
 - Groupe Chiroptères de Provence
 - LPO Drome
 - Parc naturel régional des Baronnies
- ❖ **Intervenants financiers autres programmes**
 - DREAL PACA
 - Parc naturel régional des Baronnies
 - Bureau d'étude ECOMED
 - ONF
 - Parc National du Mercantour

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Perspectives

Il est essentiel de poursuivre ces actions de formations.

FICHE ACTION Comm_K

Formation des gestionnaires de l'environnement

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°24
Enjeu	« Communication » : intégrer la préservation des Chiroptères dans les plans de gestion et dans la gestion courante des sites
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Former les gestionnaires de l'environnement à la conservation des gîtes et habitats de chasse des Chiroptères

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

1. Techniques d'étude
 - ✓ Formation ultrasons : 2.5 jours (2009 à 2014)
 - ✓ Formation nationale à la capture : 2 jours (2013)

Types de publics formés : bénévoles d'associations, gestionnaires, bureaux d'étude

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre de formations réalisées : 7
- ✓ Nombre de personnes formées : 140
- ✓ Nombre de jours de formation : 17
- ✓ Nombre de public formés : 3

❖ Autres programmes connus

Réalisation de formations en salle et visites de terrain pour étudier des cas concrets sur différentes thématiques.

1. Biologie des Chiroptères

- ✓ Formation ATEN « Chiroptères : connaissance des espèces méditerranéennes » (2012 et 2014)
- ✓ Formation spécifique pour bureaux d'études (2009, 2010, 2012)
- ✓ Formation pour services de l'État (2010, 2011)

2. Techniques d'étude

- ✓ Suivis de sites à Chiroptères (2012)
- ✓ Suivis de nichoirs à Chiroptères (2011)

3. Ponts, infrastructures et Ouvrages d'Art

- ✓ Formation Chiroptères et infrastructure (2011)
- ✓ Formation Chiroptères et ouvrages d'Art (2011, 2013, 2014)
- ✓ Journée technique sur les infrastructures de transport terrestre (2013)

4. Continuité écologique et TVB

- ✓ Gestion raisonnée des bords de route, biodiversité et continuités écologiques (2010)
- ✓ Journée d'information et d'échanges "trame verte et infrastructures linéaires de transport" (2014)

5. Aménagements

- ✓ Formation Haies et Chiroptères (2012)
- ✓ Formation aménagement des gîtes bâtis (2013, 2014)

Types de publics formés : bénévoles d'associations, gestionnaires de l'environnement, bureaux d'étude, architectes, animateurs N2000, service de l'état, agents DIRMED, agents CG06, agents CETE, Agents du CdL de St Tropez, agents Parc national du Mercantour, gestionnaire de route

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de formations réalisées : 19
- ✓ Nombre de personnes formées : 450
- ✓ Nombre de jours de formation : 31
- ✓ Nombre de public formés : 12

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de formations réalisées : 26
- ✓ Nombre de personnes formées : 590
- ✓ Nombre de jours de formation : 48
- ✓ Nombre de public formés : 12

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- Muséum National d'Histoire Naturelle
- LPO Drôme

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- CEN PACA
- Parc National du Mercantour
- ATEN
- Communauté de commune Cians Var
- DIRMED
- Conseil général des Alpes-Maritimes
- CETE Méditerranée et CETE Est
- Bureau d'étude ECOMED
- France Nature Environnement

- Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (formation ultrason)
- Conservatoire du Littoral
- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional du Luberon
- École Nationale des Techniciens de l'Équipement
- DDTM13

❖ **Partenaire financier PRAC**

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ **Intervenants financiers autres programmes**

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil régional PACA ▪ DREAL PACA ▪ Groupe Chiroptères de Provence ▪ ATEN ▪ Parc National du Mercantour ▪ Communauté de commune Cians Var (crédit Natura 2000) ▪ DIRMED | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune de Saint-Tropez ▪ CETE Méditerranée ▪ Bureau d'étude ECOMED ▪ France Nature Environnement ▪ Parc naturel régional du Luberon ▪ École Nationale des Techniciens de l'Équipement |
|--|---|

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Mobiliser des financements pour réaliser ces formations et surtout bien évaluer le temps de préparation des supports de présentations adaptés à chaque public.

Perspectives

Il est essentiel de poursuivre ces actions de formations.



Formation des agents de la DIRMED © Marion Gayaud

FICHE ACTION Comm_M

Réalisation d'animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°23
Enjeu	« Communication » : informer et sensibiliser le grand public aux particularités et à la fragilité des chauves-souris
Degré de priorité	2
Pilote de l'action	Groupe Chiroptères de Provence
État d'avancement	avancé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Mettre en œuvre chaque année des animations destinées au grand public dans le cadre du week-end de la Nuit européenne de la chauve-souris

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Réalisation d'animations ponctuelles destinées au grand public et dans une commune liée à la conservation d'un gîte majeur ou une problématique particulière
- ✓ Réalisation du bilan annuel des animations réalisées

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre d'animations réalisées : 7
- ✓ Nombre de personnes sensibilisées : 141
- ✓ Bilan annuel rédigé : oui (2012, 2013, 2014)

❖ Autres programmes connus

- ✓ Réalisation d'animations ponctuelles destinées au grand public

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre d'animations réalisées : 59
- ✓ Nombre de personnes sensibilisées : 1263
- ✓ Bilan annuel rédigé : oui (2012, 2013, 2014)

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre d'animations réalisées : 66
- ✓ Nombre de personnes sensibilisées : 1404
- ✓ Bilan annuel rédigé : oui (2012, 2013, 2014)

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- SFEPM
- Groupe Chiroptères de Provence
- LPO Drome
- Commune de Saint Tropez
- Association les Amis de Baudinard
- Conservatoire du Littoral
- SIIVU
- Parc naturel régional des Baronnies

❖ Intervenants techniques autres programmes

- SFEPM
- Groupe Chiroptères de Provence
- LPO PACA
- Camera lucida
- Musée des Alpilles
- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc national du Mercantour
- ONF
- Naturoptère
- Syndicat Mixte de la Provence verte
- Commune du Muy
- Commune de Chorges
- Commune de Digne-les-Bains
- Commune de Vitrolles
- Commune de Vaison la Romaine
- Communauté de Communes du Pays Voconce
- Communauté de Commune Cians Var
- Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée
- Comité des Fêtes de Vachères
- CAP Nature
- Magali Lemercier-Townend
- Association l'ascalaphe
- Association Les Ratepenades
- Agefiisa

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- LPO PACA (groupe bénévoles)
- Conseil général des Alpes-Maritimes
- Conseil général des Bouches du Rhône
- Commune Saint-Rémy de Provence
- SMAEMV
- Les Marais du Vigueirat
- Europe (programme LIFE+)
- Muséum national d'histoire Naturelle
- Commune Villard St Pancrace
- Commune de Saint-Tropez
- Commune de Montauroux
- Commune de St Julien en Beauchêne (crédit Natura 2000)

- Syndicat Mixte de gestion du Buëch et affluents – SMIGIBA (crédit N2000)
- Communauté de commune Cians Var (crédit Natura 2000)
- Parc naturel régional de Camargue
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Luberon
- Université populaire rurale ouverte de Digne-les-Bains

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La totalité des animations réalisées dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris ne sont pas programmées en concertation avec la coordination du PRA Chiroptères. Certaines animations répondent à des opportunités de financement ou de projet en cours et sont inscrites sur le site internet dédié à l'opération (www.nuitdelachauvesouris.com) si celles-ci correspondent à la période prise en compte de l'opération (15 juillet-15 septembre). Ainsi, il est difficile d'avoir une cohérence géographique et/ou annuelle dans le choix des localisations et dates des animations. Certains territoires comme le PNR des Baronnies Provençales ou les alentours de la ville de Nice bénéficient de plusieurs animations chaque année mais sur d'autres territoires les animations sont moins régulières.

Les animations financées par le programme annuel du PRAC sont ciblées pour accompagner un projet de conservation et sont par exemple réalisées sur une commune où une concertation est en cours pour la conservation d'un gîte majeur. Celles-ci sont également programmées pour être complémentaires aux autres animations déjà prévues.

D'autre part, certaines animations ont été réalisées par des partenaires sur des gîtes majeurs à Chiroptères ce qui a certainement provoqué des dérangements des colonies.

Perspectives

Il pourrait être intéressant d'avoir une meilleure couverture du territoire et notamment de mobiliser des territoires qui ne sont pas investis dans l'action en leur proposant des outils leur permettant de réaliser eux même des animations.

Il serait également nécessaire de mettre en place une déontologie à respecter lors des animations comme par exemple proscrire les animations sur des gîtes majeurs à Chiroptères afin de ne pas provoquer de dérangement.



Nuit de la chauve-souris à Saint-Rémy-de-Provence © Sarah Fourasté

FICHE ACTION Comm_N

Réalisation d'une plaquette de présentation du Plan Régional d'Actions PACA

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	non
Enjeu	« Communication » : informer et sensibiliser le grand public aux particularités et à la fragilité des chauves-souris
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Animateur du Plan
Etat d'avancement	achevé

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Éditer et diffuser auprès du grand public, sous forme d'une plaquette, la synthèse du plan régional d'actions PACA et listant les relais d'information

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Rédaction de la plaquette
- ✓ Edition numérique et impression de la plaquette

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Plaquette publiée : oui
- ✓ Nombre de diffusion : 150 exemplaires imprimés + diffusion version numérique en cours

❖ Autres programmes connus

Aucune

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Plaquette publiée : oui
- ✓ Nombre de diffusion : 150 exemplaires imprimés + diffusion version numérique en cours

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

La réalisation de la plaquette s'est avérée être plus chronophage qu'initialement budgétisé. Celle-ci n'a pu être réalisé qu'en 2014 et distribuée à partir de 2015.

Le public cible de la plaquette a été modifié pour cibler d'avantage les partenaires techniques ou acteurs à mobiliser dans la dynamique plutôt que le grand public initialement prévu lors du montage du plan.

Perspectives

En cas de modifications importantes du PRAC pour sa mise en cohérence avec le nouveau PNA, il faudra envisager d'actualiser la plaquette.



Petit rhinolophe © Tanguy Stoecklé

FICHE ACTION Comm_O

Améliorer les activités du réseau SOS Chauve-souris

Fiche d'identité action

Correspondance action PNA	n°20
Enjeu	« Communication » : constituer une présence réactive et compétente pour répondre aux sollicitations des personnes ou structures en attente de conseils ou d'expertises au sujet de problématiques « Chiroptères »
Degré de priorité	1
Pilote de l'action	Animateur du Plan
Etat d'avancement	en cours

Contenu et réalisation

Objectif initial de l'action

Intervenir sur demande pour fournir des conseils dans le maintien de gîtes à Chiroptères dans les propriétés privées ou publiques.

Réalisations et indicateurs de suivi 2009-2014

❖ Programmes annuels PRAC

- ✓ Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée
- ✓ Réponses aux différents appels reçus sur le numéro de téléphone et l'adresse SOS, accompagnement des propriétaires et déplacement lorsque nécessaire
- ✓ Formation des soigneurs du centre de soin de la faune sauvage de Buoux à la manipulation de Chiroptères
- ✓ Bilan annuel des SOS (2013, 2014)
- ✓ Mise en place du réseau SMAC (Surveillance de la mortalité anormale)

Indicateurs programmes annuels PRAC 2009-2014

- ✓ Nombre de sauvetages : indicateur non connu par programme

❖ Autres programmes connus

- ✓ Accompagnement de propriétaires publics

Indicateurs autres programmes connus 2009-2014

- ✓ Nombre de sauvetages : indicateur non connu par programme

Indicateurs globaux 2009-2014

- ✓ Nombre de sauvetages : 200 par an environ

Partenaires

❖ Partenaires techniques PRAC

- Groupe Chiroptères de Provence
- LPO PACA

❖ Intervenants techniques autres programmes

- Groupe Chiroptères de Provence
- LPO PACA

❖ Partenaires financiers PRAC

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Groupe Chiroptères de Provence (autofinancement)

❖ Intervenants financiers autres programmes

- Conseil régional PACA
- DREAL PACA
- Parc naturel régional du Luberon (centre de soin)
- Communauté de Commune Alpes d'Azur (financement d'un SOS)
- Commune de Marseille (financement d'un SOS)
- Hôpital de Tarascon (financement d'un SOS)
- Conseil général des Hautes-Alpes (financement d'un SOS)

Analyse de l'action

Limites/difficultés rencontrées

Les moyens humains pour réaliser cette action sont insuffisants. Lors des périodes critiques (printemps, été), les chiroptérologues sont sur le terrain et ne peuvent répondre aux nombreuses sollicitations faites par les particuliers. La réactivité n'est donc pas optimale pour cette action primordiale permettant le conseil auprès des particuliers et collectivités pour une cohabitation optimale avec les Chauves-souris.

Perspectives

Le soutien au fonctionnement du réseau SOS Chauves-souris (financements complémentaires à disposition) doit se poursuivre. L'organisation de formations SOS pour les bénévoles, les agents de l'ONCFS et des personnes susceptibles d'intervenir pour répondre aux sollicitations des particuliers, collectivités et autres est à réaliser.

III. Outils de communication

1. Plaquette de présentation du Plan

Une plaquette de présentation du PRA Chiroptères PACA, financée par le Conseil régional, a été rédigée par le GCP en 2014. La plaquette existe en version numérique (<http://www.gcprovence.org/PlaquettePRAC.pdf>) et 150 exemplaires papiers ont été distribués.

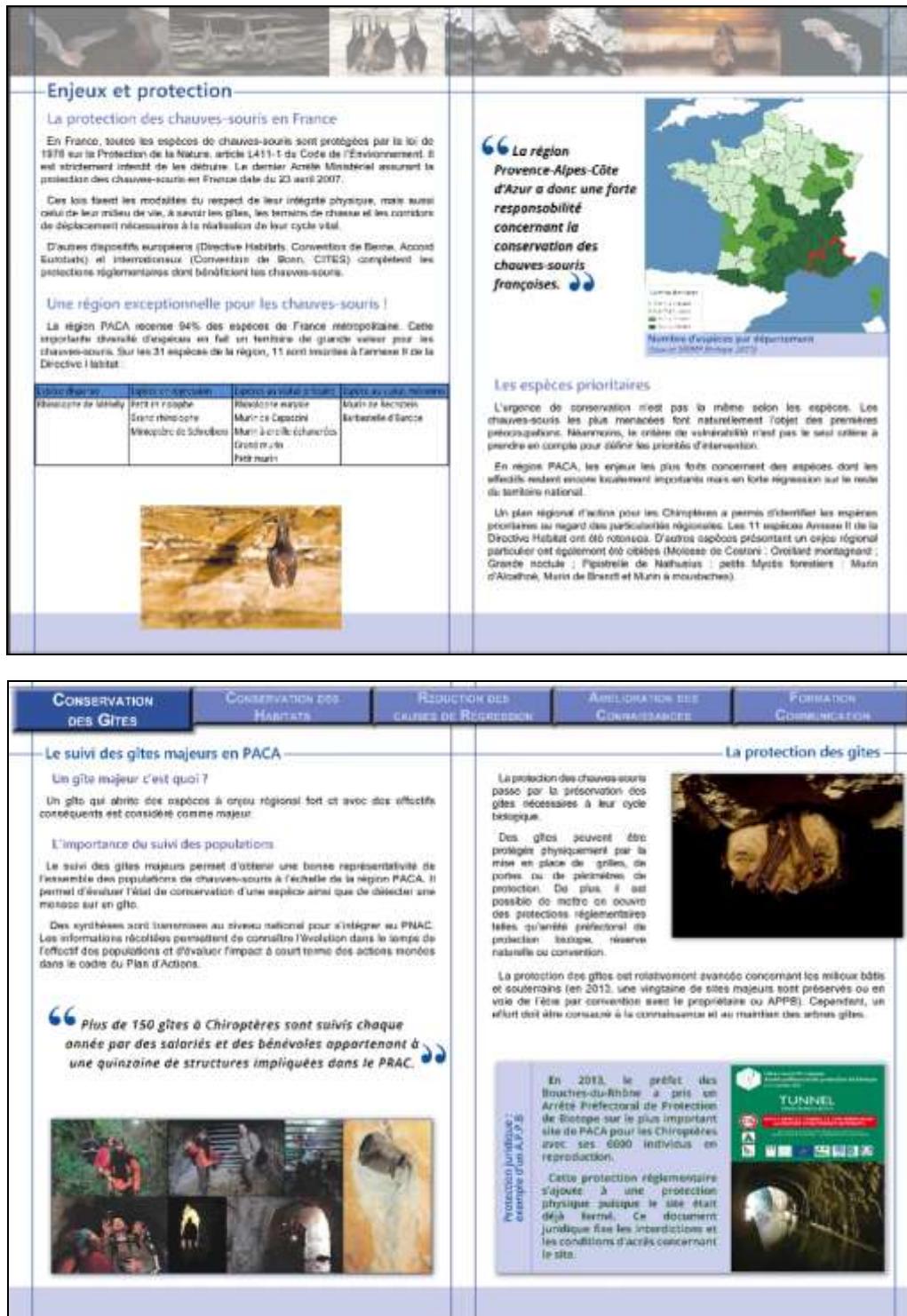


Figure 3 : Exemple de pages de la plaquette du PRA Chiroptères

2. Page PRAC - Site internet GCP

Une page PRAC a été insérée au nouveau site internet du GCP. Les textes ont été rédigés en 2014 mais la mise en ligne du nouveau site internet du GCP, en cours de refonte est prévu prochainement.

L'objectif de cette page est de présenter les grandes lignes du PRAC PACA, et de permettre aux visiteurs d'accéder à des documents ressources.

The screenshot shows the GCP website's PRAC page. At the top, there is a banner with a bat image and the text "GROUPE CHIROPTÈRES DE PROVENCE". Below the banner, a navigation menu includes "ACCUEIL", "L'ASSOCIATION", "LES CHAUVE-SOURIS", "NOUS AIDER", "PARTICIPER", "LES NEWS", and "LIENS". On the left, a sidebar has links for "Le site des sites", "Le Plan Régional d'Actions", "OACI", and "Planification et législation". It also features a section titled "COMPTAGE TUNNELS DU VERDON" with a "D1 TUNNEL" button and a note about surveys starting in February 2013. The main content area has a breadcrumb trail "Vous êtes ici : Accueil > Nos actions > Le Plan Régional d'Actions" and the title "LE PLAN RÉGIONAL D'Actions EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES (PRAC)". Below this, a sub-section title "Une déclinaison régionale d'un Plan National d'Actions" is followed by text about the regional plan's role in implementing national actions. A section titled "Des déclinaisons locales" lists various local partners. Another section, "Un catalogue d'actions", describes the plan's goals and includes three small images: "Photographie noctuelle en hibernation", "Prise d'accastre en hibernation", and "Formation à la capture". At the bottom, a section titled "Documents relatifs au PRAC PACA" lists four documents: "Le Plan Régional d'Actions Chiroptères", "La liste des 54 actions", "La plaquette du Plan Régional d'Actions Chiroptères", and "La charte du Plan Régional d'Actions Chiroptères".

Figure 4 : Capture d'écran de la future page internet

3. Participations aux colloques / réunions

Le PRAC a participé à plusieurs colloques et réunions entre 2009 à 2014 (détails dans le tableau ci-dessous) pour présenter des thématiques mises en œuvre dans le cadre du plan (infrastructures de transport, éolien...). La coordinatrice du plan ou des référents thématiques se sont rendu à ces réunions.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
RENCONTRES INTERNATIONALES						
International symposium on the importance of bats as Bioindicators (Granollers, Espagne)				X		
RENCONTRES NATIONALES						
Rencontres nationales Chiroptères (Bourges)		X		X		X
Rencontres Chiroptères Grand Sud (St-Bauzille de Putois, 34 ; Sanilhac-Sagriès, 30 ; Penne, 31)	X		X		X	
Colloque de mammalogie « Les mammifères dans les écosystèmes aquatiques » (Arles, 13)				X		
Comité de pilotage Plan National d'Actions (Paris, 75)			X			
Rencontres nationales à destination des animateurs des plans régionaux, des DREAL et des pilotes des actions nationales (Buffard, 25)			X		X	
Groupe de travail infrastructures Plan National d'Actions numéro action°6-7 (Paris, 75)				X		
Colloque « Chiroptères et infrastructures de transports terrestres » organisé par le CETE de l'Est (Paris, 75)					X	
RENCONTRES REGIONALES						
Assises régionales de la Biodiversité (Marseille, 13)			X			X
Comité Régional Biodiversité (Marseille, 13)					X	
Réunion Stratégie Globale pour la Biodiversité (élaboration du diagnostic)			X			
Comité scientifique SILENE Faune				X		
Comité technique Observatoire régional de la biodiversité (ARPE)						X
Commissions biodiversité de Parc naturel régionaux (Luberon, Verdon, Baronnies, Préalpes d'Azur...)	X	X	X	X	X	X

Tableau 2 : Intervention du PRA Chiroptères lors de rencontres internationales, nationales et régionales

IV. Bilan financier

Bilan financement programme annuel PRA Chiroptères

La stratégie régionale du PRA Chiroptères est mise en œuvre via le financement du programme annuel du PRAC en particulier pour sa coordination. Des financements complémentaires permettent de mettre en œuvre des actions du PRA Chiroptères par le GCP ou des partenaires techniques.

Il n'est pas possible d'établir le bilan précis de ces financements complémentaires étant donné que ceux-ci proviennent de sources de financements diversifiés et ont été attribué à différents partenaires techniques. Ces financements sont de nature privées et publiques.

Le tableau ci-dessous fait le bilan du financement annuel du PRA Chiroptères de 2009 à 2014. Il est à noté que le poste de coordination technique a été créé en 2011.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CONSEIL REGIONAL PACA			15 500 €	50 028 €	52 000 €	65 000 €
DREAL PACA	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
GCP (autofinancement)		3 269 €		4 884 €	33 163 €	18 156 €
TOTAL	10 000 €	13 269 €	15 500 €	64 912 €	93 163 €	93 156 €

Tableau 3 : Répartition du financement du programme annuel du PRA Chiroptères de 2009 à 2014



Petits rhinolophes © Tanguy Stoecklé

V. Gouvernance

1. Élaboration et validation du document stratégique

La méthode d'élaboration du présent plan d'actions a suivi les recommandations générales données par la fiche action n°1 du PNA Chiroptères 2. Le GCP a sollicité un financement auprès de la DREAL PACA pour élaborer le PRA jusqu'en 2011.

La rédaction du plan régional a abouti à un document établissant :

- un bilan de la conservation des chiroptères en Paca ;
- une hiérarchisation des priorités d'action ;
- des fiches actions spécifiques ;
- une estimation budgétaire et un échéancier ;
- la liste des partenaires techniques ;
- la liste des bailleurs de fonds potentiels.

Bien que validé en 2011, le plan concerne la période 2009 à 2014 car certaines actions de conservation préconisées au niveau national ont été mises en œuvre immédiatement pendant la période de rédaction. Ce présent bilan fait donc état des actions mises en œuvre dès 2009.

Le plan a été présenté au CSRPN le 20 mars 2012 par Céline Faure (coordinatrice du PRA Chiroptères) et Emmanuel Cosson (directeur du GCP). Le comité a émis un avis favorable à l'unanimité.

2. Comité de Pilotage du plan

Avant la période de mise en œuvre du plan (2009-2014), le comité de pilotage s'est réuni en 2007 pour valider la méthode d'élaboration du plan et son architecture, puis en 2008 pour élaborer la liste des actions et les fiches associées pour chaque entité territoriale retenue dans le Plan (Parcs régionaux, nationaux et départements).

Le comité de pilotage a ensuite été réuni en 2011 afin de présenter aux membres la version finale du plan rédigé et de le valider.

De 2012 à 2014, des réunions annuelles ont eu lieu chaque année avec les membres du COPIL financeurs (Conseil régional et DREAL PACA) pour valider le contenu du programme annuel financé.

3. Comité Scientifique du plan

Une liste de membres potentiels référents scientifiques naturalistes a été établie et les membres de la liste ont été contactés pour leur proposer d'intégrer le comité.

Les compétences recherchées du membre du Comité Scientifique ont été les suivantes :

1. Être scientifique de formation ou naturaliste rigoureux avec une expérience pointue sur les Chiroptères ;
2. Avoir une bonne connaissance du contexte provençal ;
3. Avoir une déontologie compatible avec celle édictée au niveau national.

Ce comité a pour mission principale d'appuyer le comité technique dans le choix des actions et de cautionner la pertinence scientifique et/ou conservatoire de celles-ci.

Le comité a ainsi été constitué en 2014 de 7 membres y siégeant *Intuiti personae* (approuvé par le comité de pilotage lors du COPIL 2015) :

- Yves BAS
- Patrick BAYLE
- Emmanuel COSSON
- Jean-Christophe GATTUS
- Alexandre HAQUART
- Géraldine KAPFER
- Éric PETIT

4. Comité Technique et charte du plan

En 2012, une volonté de mise en place d'un réseau dynamique de partenaires en cohésion a été traduite au travers de la rédaction d'une *Charte pour la mise en œuvre du plan régional d'actions*.

Le Comité Technique est constitué des structures ayant signé la charte du PRA Chiroptères. Son rôle est de travailler avec l'animateur du Plan sur la proposition des actions prioritaires, la planification et la réalisation des actions.

La charte, accompagnée du document stratégique du Plan régional d'actions Chiroptères, a été transmise en aout 2012 à l'ensemble des partenaires potentiels et un appel a été lancé aux structures souhaitant intégrer le comité technique.

A l'arrivée de la deuxième coordinatrice du plan en janvier 2013, les propositions ont été relancées, notamment lors de réunions annuelles PACT (plan actions Chiroptère territorialisé) avec des territoires.

Fin 2014, deux structures seulement sont signataires de la charte : la LPO PACA et le SMAVD. Il s'avère que les structures rencontrées sont volontaires pour la charte mais ne souhaitent pas la signer. Certaines préfèrent fonctionner par participation libre à un comité technique annuel fixant les objectifs des partenaires techniques sans engagement de leur part, tel que cela fonctionne pour d'autres PNA. D'autres préfèrent mettre en œuvre des actions concrètes avant de s'engager dans une charte. Il semble donc préférable de proposer à chaque type de partenaires le meilleur outil fixant le partenariat, quitte à établir plutôt des conventions avec certaines structures. La conséquence est qu'il n'y a pas de réunions communes avec tous les partenaires techniques mais des réunions techniques et thématiques avec les acteurs concernés. Cela semble plus opérationnel et efficient.

5. Plans d'actions Chiroptères territorialisés (PACT)

Les PACT sont des déclinaisons territoriales du plan régional. En premier lieu mis en place sur les PNR, l'outil a par la suite été élargi à d'autres territoires comme les syndicats mixtes ou les communautés de communes.

L'objectif est de permettre une cohérence et une stratégie à l'échelle d'un territoire, toutes structures confondues. Les documents se formalisent sous la forme d'un tableau de priorisation des actions, proposé par le GCP et co-construit avec le partenaire puis transmis chaque fin d'année au COPIL du PRAC. Il s'agit en complétant ce tableau de hiérarchiser les actions, de les planifier, de les budgétiser et enfin de réfléchir aux sources de financements et à la structure qui ira les solliciter.

Une réunion de présentation des PACT à destination des PNR et PN a été menée par le GCP en 2008. A partir de 2012, l'action a été plus largement engagée et chaque année des territoires ont été ciblés afin de mener soit une première réunion technique avec de nouveaux partenaires ; soit le renouvellement de cette réunion avec les partenaires ayant déjà intégré la dynamique. Tous les territoires ne pouvant pas être ciblés chaque année, une périodicité a été mise en place. Fin 2014, tous les territoires ne sont pas au même niveau de construction suivant la stratégie du territoire ou la période à laquelle le PACT a été lancé. La figure 5 présente l'état d'avancement des PACT en fonction des territoires.

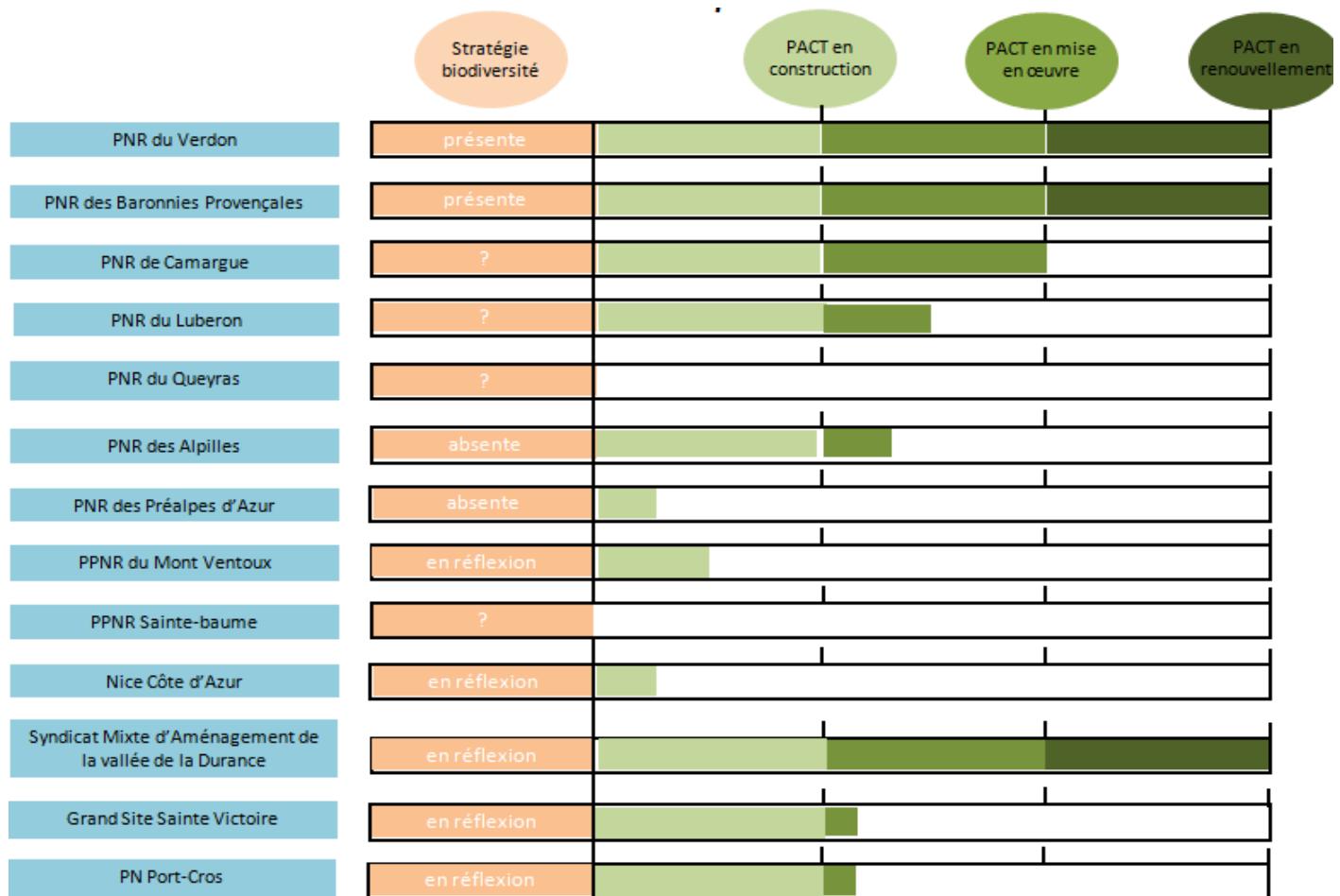


Figure 5 : Avancement des PACT en fonction des territoires

VI. SYNTHESE ET PERSPECTIVES

Ce premier plan régional a permis de mieux structurer les actions en faveur des chauves-souris à l'échelle de la région, de lancer une dynamique régionale, d'organiser un réseau (notamment pour assurer le suivi des gîtes à espèces prioritaires) et de développer de nouveaux partenariats.

1. Les atouts du PRAC en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'**originalité du PRA Chiroptères PACA** vis-à-vis des autres plans régionaux est sa construction sous forme de **stratégie régionale** non restreinte au programme de financement annuel du plan. Ainsi, chaque année, outre les actions identifiées dans la programmation annuelle, d'autres sont réalisées grâce à des opportunités de financement ou en réponse à des sollicitations jugées prioritaires. Il est donc possible, pour le coordinateur du PRAC ou ses partenaires, de mener des opérations complémentaires au programme annuel de financement parmi le catalogue des 55 actions de la stratégie. Certaines actions, plus onéreuses mais prioritaires, ne pourraient être menées par l'apport unique du financement du programme annuel. La coordination du PRA Chiroptères s'attache également à générer des projets complémentaires pour la mise en œuvre de la stratégie et à rechercher des financements permettant de les réaliser. **Ce fonctionnement souple et réactif, rendu possible par une bonne coordination, s'avère être un gage d'efficience. Cette démarche sera à renouveler.**

2. Les difficultés rencontrées

On note cependant quelques freins à la mise en œuvre du plan :

- **Une difficulté à dégager des moyens humains et financiers** pour la réalisation d'actions de long terme dont plusieurs acteurs ont besoin (indicateurs, observatoires régionaux et de territoires, gestion de sites, stratégie de conservation, accompagnement technique de services de collectivités, etc.). En effet, le choix des actions entreprises, fortement orienté vers des urgences de conservation liées notamment aux menaces directes sur les gîtes, mobilise souvent les ressources au détriment d'autres thématiques.
- **Des sollicitations importantes et des attentes fortes** de la part des partenaires techniques et financiers, auxquelles il s'avère difficile de répondre avec les moyens attribués et la croyance souvent rencontrée que le PRAC et sa coordination sont au service des besoins des collectivités sans investissement de celles-ci. Le PRAC n'est pas une assistance à maîtrise d'ouvrage ni un groupement d'intérêts où les partenaires sont tous financeurs de la coordination.
- **Une multiplicité d'actions et d'acteurs** qui génère une coordination importante et un véritable besoin d'explication.
- **Une difficulté à intégrer les partenaires dans la dynamique** via une charte de travail commune initiée.
- **Des indicateurs d'actions** fixés lors de la construction du plan, pour lesquels il s'est avéré difficile de centraliser les données afin de produire ce bilan.

3. Les perspectives

Un troisième PNA Chiroptères a été validé en 2016. Une circulaire sur la réalisation des plans nationaux de 2010 (DEB/PEVM n°09/04. 2010) a orienté ce prochain plan vers des espèces soumises à un haut risque d'extinction en France à moyen terme. Les objectifs du plan national ont donc été transformés pour répondre à cette réforme des plans nationaux d'actions. Ce troisième PNA prévu sur 10 ans envisage la poursuite des dynamiques lancées depuis 5 ans et notamment le maintien des déclinaisons régionales qui ont démontré leur efficacité sur le terrain.

Le plan d'actions régional PACA devra donc être réactualisé en 2017 afin d'être en cohérence avec le nouveau PNA. A cette occasion, il est envisagé de simplifier certaines fiches actions et d'actualiser la liste des actions en

fonction du contexte actuel. L'objectif est de conserver la déclinaison d'une stratégie régionale tout en ciblant certaines actions plus spécifiquement en relation avec les acteurs gestionnaires volontaires.

En tant que coordinateur du PRAC, le GCP alerte toutefois ses partenaires sur les contraintes administratives et financières qui pèsent fortement sur la mise en œuvre des actions de conservation pourtant jugées prioritaires à l'échelle régionale, et mettent en péril l'atteinte des objectifs fixés par la Stratégie ou disperse les moyens.

Depuis 2007, la DREAL soutient financièrement et avec régularité la déclinaison du PNA dans notre région. A partir de 2011, la Région Paca s'est fortement engagée dans la coordination des actions PRAC en relation avec la SGB (Stratégie globale pour la biodiversité). Cette mobilisation a permis la création d'un poste de coordination, donnant un nouvel élan et une réelle efficacité aux réalisations. La base de financement de la coordination actuelle repose sur l'engagement de ces deux acteurs prépondérants. C'est elle qui permet, par un effet démultipliateur, de développer les projets et de mobiliser d'autres crédits nécessaires aux actions récurrentes comme aux actions d'envergures et ponctuelles.

Toutefois, depuis 2011, le contexte administratif et juridique a changé rapidement et de manière radicale, en imposant les contraintes des marchés publics aux actions de conservation qui relèvent de l'intérêt général. Malgré une volonté gouvernementale de préserver les partenariats avec le monde associatif (en cadrant les modalités de financement via des conventions pluriannuelles), les collectivités font bien souvent le choix de recourir systématiquement aux consultations et appels d'offres.

Une politique de conservation et son application nécessitent un engagement de long terme qui ne peut être mené qu'au travers d'un partenariat étroit entre les gestionnaires des territoires et les acteurs porteurs d'une mission d'intérêt général. La mise en protection d'un site est un travail de longue haleine, qui implique la construction d'une relation de confiance entre les différents protagonistes, tout autant qu'une connaissance fine des lieux.

La « mise sur le marché » des actions de conservation remet fondamentalement en question la pérennité de celles-ci et l'idée même de partenariat, telle qu'elle a été mise en œuvre dans le cadre du premier PRAC. C'est notamment dans cet esprit qu'ont été construits, au fil des ans et avec une implication associative forte, des plans d'actions territoriaux permettant à plusieurs gestionnaires (et notamment les Parcs régionaux) d'identifier les enjeux de leurs territoires et de mieux cibler leurs actions en faveur des Chiroptères.

En offrant une vision régionale des priorités d'actions et en faisant le lien avec une stratégie nationale, le PRAC est un véritable outil d'accompagnement des acteurs publics pour une mise en œuvre efficiente de leur politique en faveur de la biodiversité. Cet accompagnement trouve sa légitimité dans le fait d'être porté par un acteur associatif pour qui la conservation constitue l'objet même de ses statuts.

La gestion associative du PRAC depuis 2011 a également montré son efficacité et même son efficience dans l'utilisation adaptée des crédits publics. Au delà des financements engagés par les partenaires financiers, d'autres ressources associatives (autofinancement, bénévolat), publiques et privées ont été mobilisées, augmentant ainsi l'impact du programme. Un calcul mené sur 2015 montre que pour 1 euros public financés, 1,7 euros est investi en actions.

La pérennité des actions entreprises dans le cadre du plan d'actions régional PACA est aujourd'hui grandement mise en difficulté par la remise en question des liens de partenariat construits avec les collectivités au fil des ans. Ces dernières n'ont pas toujours conscience des conséquences de ce changement. La poursuite de ces collaborations ne pourra se faire qu'en reconnaissant la spécificité du statut de coordinateur du Plan d'actions. Il est urgent d'élaborer une nouvelle forme de collaboration qui prenne en compte cette spécificité.

Le COPIL du PRAC a un rôle déterminant à jouer dans la recherche d'une solution administrative et juridique adaptée. Il en va de l'avenir du PRAC, des ambitions nationales et de la politique même que ses deux membres principaux et financeurs, la Région et la DREAL, ont souhaité soutenir.